



Préfecture de la Haute- Savoie

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N ° 55 - DECEMBRE 2011

SOMMAIRE

ARS - DT agence régionale de santé - délégation territoriale

pôle offre de santé territorialisée

Autre - Arrêté fixant le tableau trimestriel de la garde départementale assurant la permanence du transport sanitaire en Haute Savoie	1
---	---

DDCS direction départementale de la cohésion sociale

économie et emploi

Arrêté N °2011357-0005 - agrément de la SCIC SA Buffet de la Gare du Fayet	10
--	----

DDT direction départementale des territoires

SEE service eau et environnement

Arrêté N °2011355-0005 - Enquête publique préalable au prélèvement d'eau pour la retenue d'altitude de Merdassier - Commune : MANIGOD	13
---	----

DRJSCS directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

MNC mission nationale de contrôle et d audit des organismes de sécurité sociale

Arrêté N °2011278-0011 - Arrêté SGAR 11-279 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d administration de la CAF de Haute- Savoie	18
---	----

Arrêté N °2011278-0012 - Arrêté SGAR 11-284 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d administration de l URSSAF de Haute- Savoie	23
---	----

Arrêté N °2011299-0020 - Arrêté SGAR 11-312 du 26 octobre 2011 modifiant l arrêté 11-279 du 5 octobre 2011, portant nomination des membres du conseil d administration de la CAF de Haute- Savoie	27
---	----

Arrêté N °2011299-0021 - Arrêté SGAR 11-311 du 26 octobre 2011 modifiant l arrêté 11-284 du 5 octobre 2011, portant nomination des membres du conseil d administration de l URSSAF de Haute- Savoie	34
---	----

Arrêté N °2011336-0031 - Arrêté SGAR 11-352 du 2 décembre 2011 modifiant l arrêté 11-279 du 5 octobre 2011, portant nomination des membres du conseil d administration de la CAF de Haute- Savoie	41
---	----

Arrêté N °2011347-0007 - Arrêté SGAR 11-371 du 13 décembre 2011 modifiant l arrêté 11-284 du 5 octobre 2011, portant nomination des membres du conseil d administration de l URSSAF de Haute- Savoie	47
--	----

DTPJJ direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse Les Savoie

gestion financière et ressources humaines

Arrêté N °2011357-0004 - arrêté conjoint Etat / Conseil Général portant tarification pour l'année 2011 de l'établissement Maison d'Enfants COGNACQ-JAY à Monnetier Mornex (74560), pour le service d'accueil judiciaire à la journée "Entract", géré par la Fondation Cognacq- Jay, implantée 46 rue du Bac à Paris (75007)	53
---	----

EPS établissements publics de santé

hôpital intercommunal Annemasse - Bonneville

Avis - Avis de concours sur titres pour l'accès au grade d'Assistants Médico- Administratif	57
---	----

préfecture de la Haute- Savoie

DCSIPC direction du cabinet, de la sécurité intérieure et de la protection civile

Arrêté N °2011357-0002 - autorisation d'exercice d'une activité privée de surveillance et de gardiennage en faveur de la SARL dénommée AGENCE ALPINE GARDIENNAGE SECURITE à ANNECY	59
--	----

Arrêté N °2011363-0005 - Médaille d'honneur régionale, départementale et communale, promotion du 1er janvier 2012	62
---	----

DRHBM direction des ressources humaines, du budget et des mutualisations

Arrêté N °2011363-0002 - Arrêté portant délégation de signature au titre des articles 5 et 100 du décret du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique à M. Thierry ALEXANDRE, directeur départemental des territoires de la Haute- Savoie, pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses	72
--	----

Arrêté N °2011363-0003 - Arrêté relatif à l'évaluation des besoins au sein de la direction départementale des territoires de la Haute- Savoie	78
---	----

Arrêté N °2011363-0004 - Arrêté portant délégation de signature pour l'exercice des attributions du représentant du pouvoir adjudicateur au sein de la direction départementale des territoires de la Haute- Savoie	81
---	----

sous- préfecture de Thonon- les- bains

Arrêté N °2011357-0010 - arrêté autorisant l'adhésion de la commune de Fessy et de la communauté de communes du Pays d'Evian au SYMAGEV	84
---	----



Préfecture de la Haute- Savoie

Autre

**ARS - DT agence régionale de santé - délégation territoriale
pôle offre de santé territorialisée
soins hospitaliers et ambulatoires**

Arrêté fixant le tableau trimestriel de la garde
départementale assurant la permanence du
transport sanitaire en Haute Savoie

Arrêté 2011 - 5537

Fixant le tableau trimestriel de la garde départementale assurant la permanence du transport sanitaire en Haute Savoie

**le directeur général
de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes**

Vu le Code de la Santé Publique, articles L 6312.1 à 6312.5, relatifs aux transports sanitaires,

Vu l'ordonnance n°2010-177 du 23 février 2010 de coordination avec la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret n° 87-965 du 30 novembre 1987 modifié relatif à l'agrément des transports sanitaires terrestres,

Vu le décret n° 2003-674 du 23 juillet 2003, relatif à l'organisation de la garde départementale assurant la permanence du transport sanitaire,

Vu l'arrêté du 23 juillet 2003 fixant les périodes de la garde départementale assurant la permanence du transport sanitaire,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son titre IV et chapitre 1^{er} créant les agences régionales de santé ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n° 2010-338 du 31 mars 2010 relatif aux relations entre les représentants de l'Etat dans le département, dans la zone de défense et dans la région et l'agence régionale de santé ;

Vu le décret du 24 novembre 2011 portant nomination de Monsieur Christophe Jacquinet, directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Rhône-Alpes ;

Vu la décision 2010-002 en date du 1^{er} avril 2010 portant organisation de l'agence régionale de santé Rhône Alpes ;

Vu la décision 2011-4948 du 25 novembre 2011 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de la Santé de Rhône Alpes ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2003-395 du 18 novembre 2003 définissant les secteurs de garde dans le cadre de la permanence du transport sanitaire

Vu l'arrêté n° 2003-396 du 18 novembre 2003 relatif au cahier des charges fixant les conditions d'organisation de la garde départementale assurant la permanence du transport sanitaire,

Vu le décret n° 2011- 356 du 25 janvier 2011 modifié relatif au comité départemental de l'aide médicale urgente et des transports sanitaires de Haute-Savoie ;

Vu le planning prévisionnel des permanences concernant le 1^{ER} trimestre 2012 transmis par l'Association pour la gestion et la promotion des Transports Sanitaires d'Urgences,

Vu l'avis favorable de Madame la Déléguée territoriale du département de la Haute Savoie.

- **ARRETE** -

Article 1 - Dans le cadre de l'organisation de la garde départementale assurant la permanence du transport sanitaire, les entreprises de transports sanitaires agréées du département sont tenues de participer à la garde départementale dans les conditions définies par l'arrêté préfectoral n° 2003-396 du 18 novembre 2003 susvisé.

Article 2 - Le planning des permanences de la garde départementale couvrant la période du 1er janvier 2012 au 31 mars 2012 est annexé au présent arrêté.

Article 3 – le directeur général de l'agence régionale de santé Rhône Alpes, la déléguée territoriale du département de la Haute-Savoie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes et de la préfecture du département de Haute-Savoie et notifié au SAMU 74, à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, à l'Association pour la gestion et la promotion des Transports Sanitaires d'Urgences et aux entreprises de transports sanitaires du département.

Fait à Annecy, le 23 décembre 2011

Pour le directeur général et par délégation,
Pour la déléguée territoriale,
L'inspectrice principale

Véronique SALFATI



Planning des permanences du mois de Janvier 2012

Entreprise	D-01	L-02	M-03	M-04	J-05	V-06	S-07	D-08	L-09	M-10	M-11	J-12	V-13	S-14	D-15	L-16	M-17	M-18	J-19	V-20	S-21	D-22	L-23	M-24	M-25	J-26	V-27	S-28	D-29	L-30	M-31				
AMB ALP ' LEMAN AMBULA SAINT JULIEN	B	C	C	D	D			B																											
AMB ALP AMBULANCES LE GRAND BORNAN	B				C	D																													
AMB ANDRE LA ROCHE SUR FOR	A							A																											
AMB ARAVIS AMBULANCES ANNECY LE VIEUX					C	D																													
AMB ATS AMBULANCES CL CLUSES					D	C																													
AMB BBTS ANNEMASSE CEDEX	D				C	C	D	G	A	C	C	D	D																						
AMB BBTS MORZINE(*7019) MORZINE																																			
AMB BUGEAT ANNECY																																			
AMB CHAMONIX - CHAMONI CHAMONIX																																			
AMB CHAMONIX - MEGEVE MEGEVE																																			
AMB CHAMONIX - PISSARD SALLANCHES																																			
AMB GIFFR'AMBULANCES TANINGES																																			
AMB JUSSIEU SECOURS ANNEMASSE CEDEX	E	D	D			C	C	D	D																										
AMB LAC AMBULANCES METZ TESSY	A	D	D	C			A	C	D	C	C	D	D																						
AMB LONGET VALLEIRY																																			
AMB PELLET FAUCIGNY																																			
AMB PERROLLAZ (THYEZ) SALLANCHES																																			
AMB PERROLLAZ - PASSY PASSY																																			
AMB PERROLLAZ - ST GERV SAINT GERVAIS																																			
AMB PERROLLAZ -SALLANC SALLANCHES	E	C						E	C	C																									
AMB ROTH BONNEVILLE	H	D			D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	H	D																		
AMB ROTH -GD- THYEZ	C	C	C					C	E	C	C																								
AMB SARA FAVERGES																																			

A : Primaire Jour	E : Prim. Nuit & Prim. Jour	I : Prim. & Sec. Jour	M : Prim. Jour & Nuit / Sec. Jour
B : Secondaire Jour	F : Prim. Nuit & Sec. jour	J : Prim. & Sec. Nuit	N : Prim. Jour & Nuit / Sec. Jour & Nuit
C : Primaire Nuit	G : Sec. Nuit & Prim. jour	K : Prim. Nuit / Sec. Jour & Nuit	O : Prim. Nuit / Sec. Jour & Nuit
D : Secondaire Nuit	H : Sec. Nuit & Sec. Jour	L : Prim. Jour et Nuit / Sec. Nuit	

ATSU 74
BP 239
74106 ANNEMASSE CEDEX

Edition du 24/10/2011

Planning des permanences du mois de Janvier 2012

Entreprise	D-01	L-02	M-03	M-04	J-05	V-06	S-07	D-08	L-09	M-10	M-11	J-12	V-13	S-14	D-15	L-16	M-17	M-18	J-19	V-20	S-21	D-22	L-23	M-24	M-25	J-26	V-27	S-28	D-29	L-30	M-31		
AMB SARA - GD - CRAN GEVRIER	D	C						D	C										C	D					C	D			A		C		
AMB URGENCES 74 ANNEC PRINGY	C	D						A			D	C					D	C			A		D	C					C		D		
AMB URGENCES 74 EVIAN MAXILLY SUR LEMA	H	D	D	D	D	D	D	H	D	D	D	D	D	D	H	D	D	D	D	D	D	H	D	D	D	D	D	D	H	D	D		
AMB URGENCES 74 MORZI MORZINE																																	
AMB URGENCES 74 RUMILL RUMILLY							C								C						D												
AMB URGENCES 74 THONO THONON LES BAINS	E	C	C	C	C	C	E	E	C	C	C	C	C	E	E	C	C	C	C	C	E	E	C	C	C	C	C	E	E	C	C		
AMB VALLEE DE CHAMONIX PASSY			C	C	C	C	A	A		C	C	C	C	A								A		C	C	C	C	A			C		
AMB(CROIX VERTE) THONON LES BAINS																																	
AMBULANCES ALBANAIS A MURES																																	
AMBULANCES ANNECIENNE SEYNOD																																	
AMBULANCES CHAMONIX - PLATEAU D'ASSY																																	
AMBULANCES CHAMONIX- SALLANCHES																																	
AMBULANCES ROTH LES AI THVEZ																																	
AMBULANCES SAINT JEAN ANNEMASSE CEDE																																	
AMBULANCES CROIX VERTE THONON																																	
AMBULANCES D EVIAN																																	
AMBULANCES DU CHATEAU BONNEVILLE																																	
AMBULANCES DU LEMAN / C THONON LES BAINS																																	
AMBULANCES LES AILLYS LULLIN																																	
AMBULANCES SEPT QUATR ANNECY																																	
AMBULANCES TISSOT DUPO CRAN GEVRIER																																	
AMBULANCES URGENCES 7 ANNECY																																	
HAUTS FORTS CHATEL																																	

A : Primaire Jour	E : Prim. Nuit & Prim. Jour	I : Prim. & Sec. Jour	M : Prim. Jour & Nuit / Sec. Jour
B : Secondaire Jour	F : Prim. Nuit & Sec. jour	J : Prim. & Sec. Nuit	N : Prim. Jour & Nuit / Sec. Jour & Nuit
C : Primaire Nuit	G : Sec. Nuit & Prim. jour	K : Prim. Nuit / Sec. Jour & Nuit	O : Prim. Nuit / Sec. Jour & Nuit
D : Secondaire Nuit	H : Sec. Nuit & Sec. Jour	L : Prim. Jour et Nuit / Sec. Nuit	

Planning des permanences du mois de Février 2012

Entreprise	M-01	J-02	V-03	S-04	D-05	L-06	M-07	M-08	J-09	V-10	S-11	D-12	L-13	M-14	M-15	J-16	V-17	S-18	D-19	L-20	M-21	M-22	J-23	V-24	S-25	D-26	L-27	M-28	M-29			
AMB ALP ' LEMAN AMBULA SAINT JULIEN					B		C	C	D	D										C	C	D	D			B						
AMB ALP AMBULANCES LE GRAND BORNAN	C	D			B					C	D		C	D								C	D									
AMB ANDRE LA ROCHE SUR FOR				A	B							A							A	B						A						
AMB ARAVIS AMBULANCES ANNECY LE VIEUX				D	C				C	D	A								C	D					C	D						
AMB ATS AMBULANCES CL CLUSES	C								C				D											C				D				
AMB BBTs ANNEMASSE CEDEX			C	E	G	D			C	C	D	D							C	G	A		C	C	D		C	C	D			
AMB BBTs MORZINE(*7019) MORZINE																																
AMB BUGEAT ANNECY			C					D											A							C			D			
AMB CHAMONIX - CHAMONI CHAMONIX																																
AMB CHAMONIX - MEGEVE MEGEVE																																
AMB CHAMONIX - PISSARD SALLANCHES																																
AMB GIFFR'AMBULANCES TANINGES	C								C																					C		
AMB JUSSIEU SECOURS ANNEMASSE CEDEX	D	D			C	C	D	D		E	E	D	D					C	C	D	D				C	C	G	G	C	C		
AMB LAC AMBULANCES METZ TESSY	C	D			A	C	D		C	D		A	C	D				C	D	B	C	D				A	C	D				
AMB LONGET VALLEIRY	C	C	D	D								B	C	C	D	D				B						C	C	D	D			
AMB PELLET FAUCIGNY																																
AMB PERROLLAZ (THYEZ) SALLANCHES				C						C																C						
AMB PERROLLAZ - PASSY PASSY																																
AMB PERROLLAZ - ST GERV SAINT GERVAIS																																
AMB PERROLLAZ -SALLANC SALLANCHES				E	C	C					C	E	C							E	C	C				C	E	C				
AMB ROTH BONNEVILLE	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	H	D					D	D	D	D	D	D	D	D	H	D	D	D		
AMB ROTH -GD- THYEZ				C	E	C	C					E	C	C	C					C	E	C				E	C	C	C			
AMB SARA FAVERGES																																

A : Primaire Jour	E : Prim. Nuit & Prim. Jour	I : Prim. & Sec. Jour	M : Prim. Jour & Nuit / Sec. Jour
B : Secondaire Jour	F : Prim. Nuit & Sec. Jour	J : Prim. & Sec. Nuit	N : Prim. Jour & Nuit / Sec. Jour & Nuit
C : Primaire Nuit	G : Sec. Nuit & Prim. Jour	K : Prim. Nuit / Sec. Jour & Nuit	O : Prim. Nuit / Sec. Jour & Nuit
D : Secondaire Nuit	H : Sec. Nuit & Sec. Jour	L : Prim. Jour et Nuit / Sec. Nuit	

ATSU 74
BP 239
74106 ANNEMASSE CEDEX

Edition du 24/10/2011

Planning des permanences du mois de Février 2012

Entreprise	M-01	J-02	V-03	S-04	D-05	L-06	M-07	M-08	J-09	V-10	S-11	D-12	L-13	M-14	M-15	J-16	V-17	S-18	D-19	L-20	M-21	M-22	J-23	V-24	S-25	D-26	L-27	M-28	M-29	
AMB SARA - GD - CRAN GEVRIER	D			A	D	D	C					C	D					C	D					C	D	B			C	
AMB URGENCES 74 ANNEC PRINGY				C	D						C	H					C	D	A			C	D		A		D		C	
AMB URGENCES 74 EVIAN MAXILLY SUR LEMA	D	D	D	D	H	D	D	D	D	D	D	H	D	D	D	D	D	D	H	D	D	D	D	D	D	H	D	D	D	
AMB URGENCES 74 MORZI MORZINE																														
AMB URGENCES 74 RUMILL RUMILLY																														
AMB URGENCES 74 THONO THONON LES BAINS	C	C	C	E	E	C	C	C	C	C	E	E	C	C	C	C	C	C	E	E	C	C	C	C	E	E	C	C	C	
AMB VALLEE DE CHAMONIX PASSY	C	C	C	A	A	C	C	C	C	C	A	A													A				C	
AMB(CROIX VERTE) THONON LES BAINS																														
AMBULANCES ALBANAIS A MURES																														
AMBULANCES ANNECIENNE SEYNOD																														
AMBULANCES CHAMONIX - PLATEAU D'ASSY																														
AMBULANCES CHAMONIX- SALLANCHES																														
AMBULANCES ROTH LES AI THYEZ																														
AMBULANCES SAINT JEAN ANNEMASSE CEDE																														
AMBULANCES CROIX VERTE THONON																														
AMBULANCES D EVIAN EVIAN																														
AMBULANCES DU CHATEAU BONNEVILLE																														
AMBULANCES DU LEMAN / C THONON LES BAINS																														
AMBULANCES LES AILLYS LULLIN																														
AMBULANCES SEPT QUATR ANNECY																														
AMBULANCES TISSOT DUPO CRAN GEVRIER																														
AMBULANCES URGENCES 7 ANNECY																														
HAUTS FORTS CHATEL																														

A : Primaire Jour	E : Prim. Nuit & Prim. Jour	I : Prim. & Sec. Jour	M : Prim. Jour & Nuit / Sec. Jour
B : Secondaire Jour	F : Prim. Nuit & Sec. jour	J : Prim. & Sec. Nuit	N : Prim. Jour & Nuit / Sec. Jour & Nuit
C : Primaire Nuit	G : Sec. Nuit & Prim. jour	K : Prim. Nuit / Sec. Jour & Nuit	O : Prim. Nuit / Sec. Jour & Nuit
D : Secondaire Nuit	H : Sec. Nuit & Sec. Jour	L : Prim. Jour et Nuit / Sec. Nuit	

Planning des permanences du mois de Mars 2012

Entreprise	J-01	V-02	S-03	D-04	L-05	M-06	M-07	J-08	V-09	S-10	D-11	L-12	M-13	M-14	J-15	V-16	S-17	D-18	L-19	M-20	M-21	J-22	V-23	S-24	L-25	M-26	M-27	M-28	J-29	V-30	S-31		
AMB ALP ' LEMAN AMBULA SAINT JULIEN		C	C	D	D						B							B							C	C	D	D					
AMB ALP AMBULANCES LE GRAND BORNAN			C	D			C	D			B					C	D			C	D					C	D						
AMB ANDRE LA ROCHE SUR FOR			A	B							A						A	B							A						A		
AMB ARAVIS AMBULANCES ANNECY LE VIEUX		C	D	B						D	C			C	D		A				C	D			C	D					C		
AMB ATS AMBULANCES CL CLUSES	C							C				D			C							C					D						
AMB BBTS ANNEMASSE CEDEX	D		A	E	C	D	D			C	C	D	D			C	E	G	D				C	C	D			C	C	D	G		
AMB BBTS MORZINE(*7019) MORZINE																																	
AMB BUGEAT ANNECY									C					D											A								
AMB CHAMONIX - CHAMONI CHAMONIX																																	
AMB CHAMONIX - MEGEVE MEGEVE																																	
AMB CHAMONIX - PISSARD SALLANCHES																																	
AMB GIFFR'AMBULANCES TANINGES																																	
AMB JUSSIEU SECOURS ANNEMASSE CEDEX	C	D	D			C	C	D	D	A	A	C	C	D	D					C	D	D			E	E	D	D		C	C		
AMB LAC AMBULANCES METZ TESSY	C	D	A		C	D		C	D	C	D		A	C	D	C	D		A	C	D				B	C	D		C	D			
AMB LONGET VALLEIRY				B				C	C	D	D											C											
AMB PELLET FAUCIGNY																																	
AMB PERROLLAZ (THYEZ) SALLANCHES			C																														C
AMB PERROLLAZ - PASSY PASSY																																	
AMB PERROLLAZ - ST GERV SAINT GERVAIS				C																													
AMB PERROLLAZ -SALLANC SALLANCHES			E		C					C	E	C								C						E	C						E
AMB ROTH BONNEVILLE	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	H	D		D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	H	D		D	D	D	D	
AMB ROTH -GD- THYEZ			C	E	C	C				E	C	C														E	C	C					C
AMB SARA FAVERGES																																	

A : Primaire Jour	E : Prim. Nuit & Prim. Jour	I : Prim. & Sec. Jour	M : Prim. Jour & Nuit / Sec. Jour
B : Secondaire Jour	F : Prim. Nuit & Sec. jour	J : Prim. & Sec. Nuit	N : Prim. Jour & Nuit / Sec. Jour & Nuit
C : Primaire Nuit	G : Sec. Nuit & Prim. jour	K : Prim. Nuit / Sec. Jour & Nuit	O : Prim. Nuit / Sec. Jour & Nuit
D : Secondaire Nuit	H : Sec. Nuit & Sec. Jour	L : Prim. Jour et Nuit / Sec. Nuit	

ATSU 74
BP 239
74106 ANNEMASSE CEDEX

Edition du 24/10/2011

Planning des permanences du mois de Mars 2012

Entreprise	J-01	V-02	S-03	D-04	L-05	M-06	M-07	J-08	V-09	S-10	D-11	L-12	M-13	M-14	J-15	V-16	S-17	D-18	L-19	M-20	M-21	J-22	V-23	S-24	L-25	M-26	M-27	M-28	J-29	V-30	S-31	
AMB SARA - GD - CRAN GEVRIER	D			A	A	C	D			A	D	D	C	C				C	D	D				C	D					C	D	
AMB URGENCES 74 ANNEC PRINGY				C	D					C	H							C	D	A									C	D	A	
AMB URGENCES 74 EVIAN MAXILLY SUR LEMA	D	D	D	H	D	D	D	D	D	D	H	D	D	D	D	D	D	D	H	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	
AMB URGENCES 74 MORZI MORZINE																																
AMB URGENCES 74 RUMILL RUMILLY																																
AMB URGENCES 74 THONO THONON LES BAINS	C	C	E	E	C	C	C	C	C	E	E	C	C	C	C	C	C	E	C	C	C	C	C	E	C	C	C	C	C	C	E	
AMB VALLEE DE CHAMONIX PASSY	C	C	A	A	C	C	C	C	C	A	A	C	C	C	C	C	C	A	A	C	C	C	C	A	A	C	C	C	C	C	C	
AMB(CROIX VERTE) THONON LES BAINS																																
AMBULANCES ALBANAIS A MURES																																
AMBULANCES ANNECIEENNE SEYNOD																																
AMBULANCES CHAMONIX - PLATEAU D'ASSY																																
AMBULANCES CHAMONIX- SALLANCHES																																
AMBULANCES ROTH LES AI THYEZ																																
AMBULANCES SAINT JEAN ANNEMASSE CEDE																																
AMBULANCES CROIX VERTE THONON																																
AMBULANCES D EVIAN																																
AMBULANCES DU CHATEAU BONNEVILLE																																
AMBULANCES DU LEMAN / C THONON LES BAINS																																
AMBULANCES LES AILLYS LULLIN																																
AMBULANCES SEPT QUATR ANNECY																																
AMBULANCES TISSOT DUPO CRAN GEVRIER																																
AMBULANCES URGENCES 7 ANNECY																																
HAUTS FORTS																																

A : Primaire Jour	E : Prim. Nuit & Prim. Jour	I : Prim. & Sec. Jour	M : Prim. Jour & Nuit / Sec. Jour
B : Secondaire Jour	F : Prim. Nuit & Sec. jour	J : Prim. & Sec. Nuit	N : Prim. Jour & Nuit / Sec. Jour & Nuit
C : Primaire Nuit	G : Sec. Nuit & Prim. jour	K : Prim. Nuit / Sec. Jour & Nuit	O : Prim. Nuit / Sec. Jour & Nuit
D : Secondaire Nuit	H : Sec. Nuit & Sec. Jour	L : Prim. Jour et Nuit / Sec. Nuit	



Préfecture de la Haute- Savoie

Arrêté n °2011357-0005

**signé par voir le signataire dans le document
le 23 Décembre 2011**

**DDCS direction départementale de la cohésion sociale
économie et emploi**

agrément de la SCIC SA Buffet de la Gare du
Fayet



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction Départementale
de la cohésion sociale

Annecy, le 23 DEC 2011

Service économie et emploi

SEE/VG

Le Préfet de Haute-Savoie
Chevalier de la Légion d'Honneur

ARRETE N° 2011 357 - 0005
accordant l'agrément à la SCIC SA Buffet de la Gare du Fayet

VU le Code du Commerce ;

VU la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 modifiée portant statut de la coopération ;

VU le décret n° 2002-241 du 20 février 2002 relatif à la Société coopérative d'intérêt collectif ;

VU le décret n° 2004.374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, Préfet, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie ;

VU la demande d'agrément en date du 9 novembre 2011 présentée par la SCIC « SA Buffet de la Gare du Fayet » dont le siège social est situé 21 Avenue Joseph Thoret 74190 PASSY ;

VU l'avis très favorable du Directeur de l'Unité territoriale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi en date du 13 décembre 2011 ;

CONSIDERANT que le dossier présenté à l'appui de la demande susvisée comporte les pièces mentionnées à l'article 3-II du décret précité ;

CONSIDERANT les statuts de la société pétitionnaire ;

CONSIDERANT que la SCIC « SA Buffet de la Gare du Fayet » a notamment pour objet :

- l'insertion par l'activité économique et la lutte contre les exclusions en contribuant à l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté ;
- l'utilité sociale en créant des activités et des emplois qui répondent aux besoins émergents, peu ou mal satisfaits des différents acteurs socio-économiques du territoire, en assumant le rôle d'expérimentation sociale ;
- l'éducation, la formation, l'initiation et la transmission de savoir-faire ;
- la participation au développement local et durable de l'activité touristique ;

CONSIDERANT que le projet de la SCIC « SA Buffet de la Gare du Fayet » présente manifestement un caractère d'utilité sociale ;

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture ;

ARRETE


Article 1 : L'agrément est accordé à la SCIC « SA Buffet de la Gare du Fayet », dont le siège social est situé 21 Avenue Joseph Thoret 74190 PASSY.

Article 2 : Cet agrément est accordé pour une durée de cinq ans renouvelable à compter de la date de sa notification.

Article 3 : La SCIC « SA Buffet de la Gare du Fayet » est tenue d'informer l'administration de toute modification de ses statuts ou de son objet social.

Article 4 : Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute Savoie et le Directeur de l'Unité territoriale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont copie sera adressée au Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé ainsi qu'à la SCIC « SA Buffet de la Gare du Fayet ».

Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,
Jean-François RAFFY





Préfecture de la Haute- Savoie

Arrêté n °2011355-0005

**signé par voir le signataire dans le document
le 21 Décembre 2011**

**DDT direction départementale des territoires
SEE service eau et environnement
PEMI polices de l'eau et matériaux inertes**

Enquête publique préalable au prélèvement
d'eau pour la retenue d'altitude de Merdassier -
Commune : MANIGOD



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires

Service eau environnement

Cellule politiques eau, assainissement,
ouvrages hydrauliques et ressources

Affaire suivie par DAMOUR Mathias
tél. : 04 56 20 90 20
mathias.damour@haute-savoie.gouv.fr

Anney, le 21 décembre 2011

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de la Légion d'honneur

Arrêté n°2011355-0005

Enquête publique préalable à l'autorisation de prélèvement d'eau pour la retenue d'altitude de Merdassier

Milieu récepteur : Nant Gotnier

Commune : MANIGOD

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L214-1 à L214-8 (enquêtes publiques au titre de l'eau et des milieux aquatiques) ;

VU le code de l'environnement, notamment son article R214-1 relatif à la nomenclature des installations, ouvrages, travaux et activités soumis à autorisation ou à déclaration en application des articles L214-1 à L214-6 ;

VU les rubriques 1.2.1.0., 3.1.1.0. de l'article R214-1 du code de l'environnement ;

VU le code de l'environnement, notamment ses articles R214-6 à R214-31 relatifs aux dispositions applicables aux opérations soumises à autorisation ;

VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, notamment ses articles R11-4 à R11-14 (procédure d'enquête préalable de droit commun) ;

VU l'arrêté préfectoral n°2010.3317 du 6 décembre 2010 de délégation de signature à M. le Directeur Départemental des Territoires ;

VU la décision de subdélégation de signature n°2011244-0006 du 1^{er} septembre 2011 de Monsieur le Directeur Départemental des Territoires ;

VU la demande de Monsieur le Directeur du SERPAL en date du 23 novembre 2011, et le dossier l'accompagnant, par laquelle il sollicite l'autorisation d'effectuer un prélèvement d'eau pour la retenue d'altitude de Merdassier, sur la commune de MANIGOD ;

VU la liste des commissaires-enquêteurs publiée au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la HAUTE-SAVOIE ;

ARRETE

Article 1er :

Il sera procédé à une enquête publique **du lundi 6 février 2012 au mardi 21 février 2012 inclus** dans la commune de MANIGOD relative au prélèvement d'eau pour la retenue d'altitude de Merdassier.

Article 2 :

Est désigné en qualité de commissaire-enquêteur :

Monsieur Jean BONHEUR, inspecteur principal de permis de conduire, en retraite.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de MANIGOD où toute correspondance relative à l'enquête pourra être adressée.

Monsieur le commissaire-enquêteur siègera en personne en mairie de MANIGOD, les :

- **mardi 07 février 2012 de 15 h à 17 h**
- **mardi 14 février 2012 de 15 h à 17 h**
- **mardi 21 février 2012 de 15 h à 17 h**

Article 3 :

Les pièces du dossier d'enquête susvisé, ainsi que le registre d'enquête, sera ouvert par Monsieur le maire de MANIGOD et paraphés par le commissaire-enquêteur.

Un dossier sera déposé à la mairie de MANIGOD (siège de l'enquête) pendant 16 jours, du lundi 6 février 2012 au mardi 21 février 2012 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture de la mairie, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30, les lundi et mardi de 13 h 30 à 17 h, le vendredi de 13 h 30 à 16 h.

Article 4 :

A l'expiration du délai fixé ci-dessus, le registre d'enquête sera clos et signé par le maire de MANIGOD et transmis dans les 24 heures avec le dossier d'enquête au commissaire-enquêteur.

Le commissaire-enquêteur entendra toute personne qu'il lui paraîtra utile de consulter, ainsi que le maître d'ouvrage lorsque celui-ci en fera la demande. Il établira un rapport qui relatera le déroulement de l'enquête et examinera les observations recueillies. Il consignera ses conclusions motivées en précisant si elles sont favorables ou non à l'opération.

Le commissaire-enquêteur convoquera dans la huitaine le pétitionnaire (*Monsieur le Directeur du SERPAL*) et lui communiquera sur place les observations écrites ou orales qui seront consignées dans un rapport. Le pétitionnaire disposera d'un délai de vingt-deux jours pour produire un mémoire en réponse.

Dans les quinze jours à compter de la réponse du demandeur ou à l'expiration du délai qui lui est imparti, le commissaire-enquêteur transmettra le dossier d'enquête à Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie (Direction Départementale des Territoires – Service Eau Environnement) avec ses conclusions motivées.

Après clôture de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera déposée dans la mairie concernée et à la Préfecture de la Haute-Savoie où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance. Ces documents seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

La communication du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur pourra être faite à toute personne en présentant la demande à Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie (Direction Départementale des Territoires – Service Eau Environnement).

Article 5 :

Un avis d'enquête, établi par mes soins, sera affiché notamment à la porte de la mairie de la commune de MANIGOD, et publié par tous autres procédés en usage dans cette commune, au moins 8 jours avant la date d'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci. L'accomplissement de cette mesure incombe au maire et sera certifié par lui.

Cet avis sera, en outre, inséré en caractères apparents dans deux journaux locaux diffusés dans le département 8 jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci. Ces insertions seront faites par les soins de la Direction Départementale des Territoires (Service Eau Environnement), aux frais du pétitionnaire. Cet arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Un exemplaire de chacun des journaux sera annexé au dossier déposé en mairie de MANIGOD (siège de l'enquête) dès sa parution.

Article 6 :

Dès publication de l'avis ci-dessus, une copie du dossier d'enquête sera accessible à quiconque en fera la demande à la Préfecture (Direction Départementale des Territoires - Service Eau Environnement – 15 rue Bordeaux – 74998 ANNECY Cédex 09) pendant les heures d'ouverture au public et le restera au-delà de la clôture de l'enquête sans limitation de durée.

Article 7 :

Monsieur le maire de MANIGOD, Monsieur Jean BONHEUR, commissaire-enquêteur, Monsieur le Directeur Départemental des Territoires, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée pour information à :

- Madame la Déléguée Territoriale de l'Agence Régionale de Santé,
- MM. les Présidents des Chambres d'Agriculture, de Commerce et de l'Industrie et des Métiers de Haute-Savoie.

Pour le préfet et par délégation,
P/Le directeur départemental des Territoires
Le chef du service Eau Environnement

Laurent TESSIER



Préfecture de la Haute- Savoie

Arrêté n °2011278-0011

**signé par voir le signataire dans le document
le 05 Octobre 2011**

**DRJSCS directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
MNC mission nationale de contrôle et d audit des organismes de sécurité sociale**

Arrêté SGAR 11-279 du 5 octobre 2011
portant nomination des membres du conseil d
administration de la CAF de Haute- Savoie



PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

*Mission Nationale de contrôle et d'audit
des organismes de sécurité sociale*

Affaire suivie par :

Laurette ORTEGA

e-mail : MNC-antenne-lyon@sante.gouv.fr

ARRÊTE SGAR N° 11 - 279

OBJET : Arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Haute-Savoie

**Le Préfet de la région Rhône-Alpes,
Préfet du Rhône,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,**

- VU** le code de la sécurité sociale et notamment les articles L.212-2, et D.231-2 à D.231-5,
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,
- VU** les désignations formulées par les organisations habilitées,
- VU** la proposition du chef de l'antenne interrégionale de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale de Rhône-Alpes Auvergne,
- SUR** proposition du secrétaire général pour les affaires régionales Rhône-Alpes,

ARRÊTE

Article 1 : Sont nommés membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Haute-Savoie les personnes désignées dans le tableau annexé du présent arrêté.

Article 2 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Préfet du département de la Haute-Savoie, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à compter du 12 octobre 2011, et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

05 OCT. 2011

Fait à LYON, le
Le préfet de la région Rhône-Alpes,
Préfet du Rhône
et du département du Rhône
par délégation
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration:

Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Savoie

Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Madame	BESOMBES	Marie-Françoise
TITULAIRE	Madame	ROUTISSEAU	Isabelle
SUPPLEANT	Monsieur	BAL	Marc
SUPPLEANT	Monsieur	GRANGE	Benoît Oswald

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Monsieur	GUILLÓN	Jean-Claude
TITULAIRE	Monsieur	PERILLAT	Ajain
SUPPLEANT	Monsieur	BAREAU	Olivier, François
SUPPLEANT	Madame	GAILLARD	Chantal

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Madame	BECK	Sylvie, Jeanne
TITULAIRE	Monsieur	SAINTOBERT	Thomas Christophe Pascal
SUPPLEANT	Madame	DECOTTE	Viviane
SUPPLEANT	Monsieur	TIRABASSI	Jacques

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Monsieur	TALMARD	Jean-Pierre
SUPPLEANT	Monsieur	DE LA HORRA	Joseph Manuel

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Monsieur	GIRERD	Jean-Claude
SUPPLEANT	Madame	RAYMOND	Maire-Claire

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Monsieur	DEVIGNE	Jean-Claude
TITULAIRE	Monsieur	DURIVALT	Jean
TITULAIRE	Monsieur	MENEGHINI	Cyril
SUPPLEANT	Madame	FRADET	Catherine
SUPPLEANT	Monsieur	SEGARD	Olivier Nicolas
SUPPLEANT	Madame	THONY	Marianne

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Monsieur	DAVIET	Cédric
SUPPLEANT	Monsieur	CAMAIL	Thierry

Autres Représentants

Union nationale des associations familiales (UNAF) / Union départementale des associations familiales (UDAF)

TITULAIRE	Mademoiselle	FORESTIER	Stéphanie
TITULAIRE	Monsieur	JULIEN-PERRIN	Marc
TITULAIRE	Madame	LEROY SYMOENS	Sylverine Isabelle
TITULAIRE	Madame	PIERRE	Caroline
SUPPLEANT	Madame	COURAJOURD	Nicole
SUPPLEANT	Mademoiselle	CROUZET	Claire Audrey
SUPPLEANT	Monsieur	MEAUDRE	Gérard
SUPPLEANT	Monsieur	PIERRE	Denis Marie jean

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE QU	Madame	BEY	Maryse Denise
PERSONNE QU	Monsieur	GINIBRIERE	Bernard, Henri, Louis
PERSONNE QU	Monsieur	VIOLET	Christian, Luc, Marie
PERSONNE QU	Madame	ZILBER	Jackie



Préfecture de la Haute- Savoie

Arrêté n °2011278-0012

**signé par voir le signataire dans le document
le 05 Octobre 2011**

**DRJSCS directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
MNC mission nationale de contrôle et d audit des organismes de sécurité sociale**

Arrêté SGAR 11-284 du 5 octobre 2011
portant nomination des membres du conseil d
administration de l URSSAF de Haute- Savoie



PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

*Mission Nationale de contrôle et d'audit
des organismes de sécurité sociale.*

Affaire suivie par :

Laurette ORTEGA

e-mail : MNC-antenne-lyon@sante.gouv.fr

ARRÊTE SGAR N° 11 - 284

Objet : Arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Haute-Savoie

**Le Préfet de la région Rhône-Alpes,
Préfet du Rhône,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,**

- VU** le code de la sécurité sociale et notamment les articles L.213-2, et D.231-2 à D.231-5,
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,
- VU** les désignations formulées par les organisations habilitées,
- VU** la proposition du chef de l'antenne interrégionale de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale de Rhône-Alpes Auvergne,
- SUR** proposition du secrétaire général pour les affaires régionales Rhône-Alpes,

ARRÊTE

Article 1 : Sont nommés membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Haute-Savoie les personnes désignées dans le tableau annexé du présent arrêté.

Article 2 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Préfet du département de la Haute-Savoie, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à compter du 12 octobre 2011, et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

05 OCT. 2011
Fait à LYON, le
Le préfet de la région Rhône-Alpes,
Préfet du Rhône
et du département du Rhône
par délégué
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration:

Union de Recouvrement des Cotisations de S.S. et d'A.F. de la Haute-Savoie

Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Monsieur	GILIBERT	Pierre
TITULAIRE	Monsieur	SEGAUD	Patrice
SUPPLEANT	Monsieur	NATON	Jean-François
SUPPLEANT	Madame	ROUX	Géraldine

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Madame	NICOUD	Christine Fernande
TITULAIRE	Monsieur	RIVALS	Jean-Jacques
SUPPLEANT	Madame	DEBROUX	Suzanne
SUPPLEANT	Monsieur	REVILLOD	Serge

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Mademoiselle	ROMERO	Violette
TITULAIRE	Monsieur	TUFFET	Guy François
SUPPLEANT	Monsieur	COLLARD	Alain Armand
SUPPLEANT	Madame	ELY-MARIUS	Sandra

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Monsieur	CHEVALLIER	Franck Gérard
SUPPLEANT	Madame	METZ	Christine

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Monsieur	BONZY	Marc
SUPPLEANT	Monsieur	NOYER	Emmanuel Chistian Antoine

ANNEXE Page 1 sur 2

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Monsieur	CAMBUS	Bernard Jules Jean-Marie
TITULAIRE	Monsieur	GICQUEL	Philippe André
TITULAIRE	Madame	GODENNE-FAVEREAU	Aline
SUPPLEANT	Monsieur	ROSET	Pascal Marcel Paul
SUPPLEANT	Madame	SANSOE	Amick

Représentants des travailleurs indépendants

Union professionnelle artisanale (UPA)

SUPPLEANT	Madame	CARTIER	Dominique, Michèle
-----------	--------	---------	--------------------

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Monsieur	POURRAZ	Franck Emmanuel
SUPPLEANT	Mademoiselle	DEMEZ	Fabienne

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE QU	Monsieur	BENET	Francis René Paul
PERSONNE QU	Monsieur	LABADI	Ali
PERSONNE QU	Monsieur	MAESO	Robert Marcel François
PERSONNE QU	Monsieur	TRIBOULET	Jean-Louis



Préfecture de la Haute- Savoie

Arrêté n °2011299-0020

**signé par voir le signataire dans le document
le 26 Octobre 2011**

**DRJSCS directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
MNC mission nationale de contrôle et d audit des organismes de sécurité sociale**

Arrêté SGAR 11-312 du 26 octobre 2011
modifiant l arrêté 11-279 du 5 octobre 2011,
portant nomination des membres du conseil d
administration de la CAF de Haute- Savoie



PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

*Mission Nationale de contrôle et d'audit
des organismes de sécurité sociale*
Affaire suivie par :
Laurette ORTEGA
e-mail : MNC-antenne-lyon@sante.gouv.fr

ARRÊTE SGAR N° 11-312

OBJET : Modification de l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Haute-Savoie

**Le Préfet de la région Rhône-Alpes,
Préfet du Rhône,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,**

- VU** le code de la sécurité sociale et notamment les articles L.212-2, et D.231-2 à D.231-5,
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 11-279 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Haute-Savoie à compter du 12 octobre 2011,
- VU** les désignations formulées par l'Union Professionnelle Artisanale (UPA), ET LA Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME),
- VU** la proposition du chef de l'antenne interrégionale de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale de Rhône-Alpes Auvergne,
- SUR** proposition du secrétaire général pour les affaires régionales Rhône-Alpes,

ARRÊTE

Article 1 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-279 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Haute-Savoie est modifié comme suit.

Après le tableau désignant les représentants du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF), il est inséré le tableau suivant :

➤ En tant que représentants des employeurs sur désignation de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME) :

Titulaire	Madame	FALCOMATA	Josette Eliane
Suppléant		non désigné	

.../...

Article 2 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-279 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Haute-Savoie est modifié comme suit.

A la suite du tableau désignant les représentants des employeurs sur désignation de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME), il est inséré le tableau suivant :

- En tant que représentants des employeurs sur désignation de l'Union Professionnelle Artisanale (UPA) :

Titulaire	Monsieur	TONDEUR	Jean-Marc
Suppléant		non désigné	

Article 3 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-279 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Haute-Savoie est modifié comme suit.

A la suite du tableau désignant les représentants des employeurs sur désignation de l'Union Professionnelle Artisanale (UPA), il est inséré le tableau suivant :

- En tant que représentants des travailleurs indépendants sur désignation de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME) :

Titulaire		non désigné	
Suppléant		non désigné	

Article 4 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-279 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Haute-Savoie est modifié comme suit.

Avant le tableau désignant les représentants de l'Union nationale des professions libérales (UNAPL) et de la Chambre nationale des professions libérales (CNPL), il est inséré le tableau suivant :

- En tant que représentants des travailleurs indépendants sur désignation de l'Union Professionnelle Artisanale (UPA) :

Titulaire	Madame	CONTAT	Raymonde
Suppléant	Madame	BAREZZANI	Paulette

Article 5 : Le tableau actualisé est annexé au présent arrêté.

Article 6 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Préfet du département de la Haute-Savoie, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

26 OCT. 2011

Fait à LYON, le
Le préfet de la région Rhône-Alpes,
Préfet du Rhône

Pour le Préfet
de la région Rhône-Alpes
et du département du Rhône
par délégation
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration:

Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Savoie

Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Madame	BESOMBES	Marie-Françoise
TITULAIRE	Madame	ROUTISSEAU	Isabelle
SUPPLEANT	Monsieur	BAL	Marc
SUPPLEANT	Monsieur	GRANGE	Benoît Oswald

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Monsieur	GUILLOIN	Jean-Claude
TITULAIRE	Monsieur	PERILLAT	Alain
SUPPLEANT	Monsieur	BAREAU	Olivier, François
SUPPLEANT	Madame	GAILLARD	Chantal

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Madame	BECK	Sylvie, Jeanne
TITULAIRE	Monsieur	SAINTOBERT	Thomas Christophe Pascal
SUPPLEANT	Madame	DECOTTE	Viviane
SUPPLEANT	Monsieur	TIRABASSI	Jacques

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Monsieur	TALMARD	Jean-Pierre
SUPPLEANT	Monsieur	DE LA HORRA	Joseph Manuel

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Monsieur	GIRERD	Jean-Claude
SUPPLEANT	Madame	RAYMOND	Maire-Claire

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Monsieur	DEVIGNE	Jean-Claude
TITULAIRE	Monsieur	DURIVAUT	Jean
TITULAIRE	Monsieur	MENEGHINI	Cyril
SUPPLEANT	Madame	FRADET	Catherine
SUPPLEANT	Monsieur	SEGARD	Olivier Nicolas
SUPPLEANT	Madame	THONY	Marianne

Représentants des employeurs

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Madame	FALCOMATA	Josette Eliane
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des employeurs

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	TONDEUR	Jean Marc
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des travailleurs indépendants

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE		non désigné	
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des travailleurs indépendants

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Madame	CONTAT	Raymonde
SUPPLEANT	Madame	BAREZZANI	Paulette

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Monsieur	DAVIET	Cédric
SUPPLEANT	Monsieur	CAMAIL	Thierry

Autres Représentants

Union nationale des associations familiales (UNAF) / Union départementale des associations familiales (UDAF)

TITULAIRE	Mademoiselle	FORESTIER	Stéphanie
TITULAIRE	Monsieur	JULIEN-PERRIN	Marc
TITULAIRE	Madame	LEROY SYMOENS	Sylverine Isabelle
TITULAIRE	Madame	PIERRE	Caroline
SUPPLEANT	Madame	COURAJOUD	Nicole
SUPPLEANT	Mademoiselle	CROUZET	Claire Audrey
SUPPLEANT	Monsieur	MEAUDRE	Gérard
SUPPLEANT	Monsieur	PIERRE	Denis Marie jean

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE QU	Madame	BEY	Maryse Denise
PERSONNE QU	Monsieur	GINIBRIERE	Bernard, Henri, Louis
PERSONNE QU	Monsieur	VIOLET	Christian, Luc, Marie
PERSONNE QU	Madame	ZILBER	Jackie



Préfecture de la Haute- Savoie

Arrêté n °2011299-0021

**signé par voir le signataire dans le document
le 26 Octobre 2011**

**DRJSCS directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
MNC mission nationale de contrôle et d audit des organismes de sécurité sociale**

Arrêté SGAR 11-311 du 26 octobre 2011
modifiant l arrêté 11-284 du 5 octobre 2011,
portant nomination des membres du conseil d
administration de l URSSAF de Haute- Savoie



PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

*Mission Nationale de contrôle et d'audit
des organismes de sécurité sociale*

Affaire suivie par :

Laurette ORTEGA

e-mail : MNC-antenne-lyon@sante.gouv.fr

ARRÊTE SGAR N° 11 - 311

OBJET : Modification de l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Haute-Savoie

**Le Préfet de la région Rhône-Alpes,
Préfet du Rhône,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,**

- VU le code de la sécurité sociale et notamment les articles L.213-2, et D.231-2 à D.231-5,
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,
- VU l'arrêté préfectoral n° 11-284 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Haute-Savoie à compter du 12 octobre 2011,
- VU les désignations formulées par la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME) et l'Union Professionnelle Artisanale (UPA),
- VU la proposition du chef de l'antenne interrégionale de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale de Rhône-Alpes Auvergne,
- SUR proposition du secrétaire général pour les affaires régionales Rhône-Alpes,

ARRÊTE

Article 1 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-284 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Haute-Savoie est modifié comme suit.

Dans le tableau désignant les représentants du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF), il est inséré la ligne suivante :

Suppléant		Non désigné	
-----------	--	-------------	--

.../...

Article 2 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-284 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Haute-Savoie est modifié comme suit.

Après le tableau désignant les représentants du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF), il est inséré le tableau suivant :

- En tant que représentants des employeurs sur désignation de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME) :

Titulaire	Monsieur	CHATELAIN	Patrick
Suppléant		Non désigné	

Article 3 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-284 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Haute-Savoie est modifié comme suit.

Après le tableau désignant les représentants de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME), il est inséré le tableau suivant :

- En tant que représentants des employeurs sur désignation de l'Union Professionnelle Artisanale (UPA) :

Titulaire	Monsieur	ALBORINI	Gérard
Suppléant		Non désigné	

Article 4 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-284 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Haute-Savoie est modifié comme suit.

Avant le tableau désignant les représentants de l'Union Professionnelle Artisanale (UPA), il est inséré le tableau suivant :

- En tant que représentants des travailleurs indépendants sur désignation de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME) :

Titulaire		Non désigné	
Suppléant		Non désigné	

Article 5 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-284 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Haute-Savoie est modifié comme suit.

Dans le tableau désignant les représentants de l'Union Professionnelle Artisanale (UPA), il est inséré la ligne suivante :

- En tant que représentants des travailleurs indépendants sur désignation de l'Union Professionnelle Artisanale (UPA) :

Titulaire	Monsieur	BERNARD	Picre
-----------	----------	---------	-------

Article 6 : Le tableau actualisé est annexé au présent arrêté.

Article 7 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Préfet du département de la Haute-Savoie, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

Fait à LYON, le 26 OCT. 2011
Le préfet de la région Rhône-Alpes,
Préfet du Rhône

Pour le Préfet
de la région Rhône-Alpes
et du département du Rhône
par délégation
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration:

Union de Recouvrement des Cotisations de S.S. et d'A.F. de la Haute-Savoie

Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Monsieur	GILIBERT	Pierre
TITULAIRE	Monsieur	SEGAUD	Patrice
SUPPLEANT	Monsieur	NATON	Jean-François
SUPPLEANT	Madame	ROUX	Géraldine

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Madame	NICOUD	Christine Fernande
TITULAIRE	Monsieur	RIVALS	Jean-Jacques
SUPPLEANT	Madame	DEBROUX	Suzanne
SUPPLEANT	Monsieur	REVILLOD	Serge

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Mademoiselle	ROMERO	Violette
TITULAIRE	Monsieur	TUFFET	Guy François
SUPPLEANT	Monsieur	COLLARD	Alain Armand
SUPPLEANT	Madame	ELY-MARIUS	Sandra

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Monsieur	CHEVALLIER	Franck Gérard
SUPPLEANT	Madame	METZ	Christine

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Monsieur	BONZY	Marc
SUPPLEANT	Monsieur	NOYER	Emmanuel Chistian Antoine

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Monsieur	CAMBUS	Bernard Jules Jean-Marie
TITULAIRE	Monsieur	GICQUEL	Philippe André
TITULAIRE	Madame	GODENNE-FAVEREAU	Aline
SUPPLEANT		non désigné	
SUPPLEANT	Monsieur	ROSET	Pascal Marcel Paul
SUPPLEANT	Madame	SANSOE	Annick

Représentants des employeurs

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	CHATELAIN	Patrick
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des employeurs

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	ALBORINI	Gérard
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des travailleurs indépendants

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE		non désigné	
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des travailleurs indépendants

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	BERNARD	Pierre
SUPPLEANT	Madame	CARTIER	Dominique, Michèle

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Monsieur	POURRAZ	Franck Emmanuel
SUPPLEANT	Mademoiselle	DEMEZ	Fabienne

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE QU	Monsieur	BENET	Francis René Paul
PERSONNE QU	Monsieur	LABADI	Ali
PERSONNE QU	Monsieur	MAESO	Robert Marcel François
PERSONNE QU	Monsieur	TRIBOULET	Jean-Louis



Préfecture de la Haute- Savoie

Arrêté n °2011336-0031

**signé par voir le signataire dans le document
le 02 Décembre 2011**

**DRJSCS directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
MNC mission nationale de contrôle et d audit des organismes de sécurité sociale**

Arrêté SGAR 11-352 du 2 décembre 2011
modifiant l arrêté 11-279 du 5 octobre 2011,
portant nomination des membres du conseil d
administration de la CAF de Haute- Savoie



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

*Mission Nationale de contrôle et d'audit
des organismes de sécurité sociale*

Affaire suivie par :

Laurette ORTEGA

e-mail : MNC-antenne-lyon@sante.gouv.fr

ARRÊTE SGAR N° 11 - 352

OBJET : Modification de l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Haute-Savoie

**Le Préfet de la région Rhône-Alpes,
Préfet du Rhône,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,**

- VU** le code de la sécurité sociale et notamment les articles L.212-2, et D.231-2 à D.231-5,
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 11-279 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Haute-Savoie à compter du 12 octobre 2011,
- VU** la désignation formulée par la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME),
- VU** la proposition du chef de l'antenne interrégionale de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale de Rhône-Alpes Auvergne,
- SUR** proposition du secrétaire général pour les affaires régionales Rhône-Alpes,

ARRÊTE

Article 1 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-279 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Haute-Savoie est modifié comme suit.

Dans le tableau désignant les représentants des travailleurs indépendants sur désignation de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), la ligne concernant le titulaire est remplacée par la ligne suivante :

- En tant que représentant des travailleurs indépendants sur désignation de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) :

TITULAIRE	Monsieur	MARCHESSEAU	Frédéric
-----------	----------	-------------	----------

Article 2 : Le tableau actualisé est annexé au présent arrêté.

Article 3 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Préfet du département de la Haute-Savoie, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

Fait à LYON, le - 2 DEC. 2011
Le préfet de la région Rhône-Alpes,
Préfet du Rhône

Pour le Préfet
de la région Rhône-Alpes
et du département du Rhône
par délégué
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration:

Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Savoie

Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Madame	BESOMBES	Marie-Françoise
TITULAIRE	Madame	ROUTISSEAU	Isabelle
SUPPLEANT	Monsieur	BAL	Marc
SUPPLEANT	Monsieur	GRANGE	Benoît Oswald

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Monsieur	GUILLON	Jean-Claude
TITULAIRE	Monsieur	PERILLAT	Alain
SUPPLEANT	Monsieur	BAREAU	Olivier, François
SUPPLEANT	Madame	GAILLARD	Chantal

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Madame	BECK	Sylvie, Jeanne
TITULAIRE	Monsieur	SAINTOBERT	Thomas Christophe Pascal
SUPPLEANT	Madame	DECOTTE	Viviane
SUPPLEANT	Monsieur	TIRABASSI	Jacques

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Monsieur	TALMARD	Jean-Pierre
SUPPLEANT	Monsieur	DE LA HORRA	Joseph Manuel

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Monsieur	GIRERD	Jean-Claude
SUPPLEANT	Madame	RAYMOND	Maire-Claire

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Monsieur	DEVIGNE	Jean-Claude
TITULAIRE	Monsieur	DURIVAUT	Jean
TITULAIRE	Monsieur	MENEGHINI	Cyril
SUPPLEANT	Madame	FRADET	Catherine
SUPPLEANT	Monsieur	SEGARD	Olivier Nicolas
SUPPLEANT	Madame	THONY	Marianne

Représentants des employeurs

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Madame	FALCOMATA	Josette Eliane
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des employeurs

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	TONDEUR	Jean Marc
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des travailleurs indépendants

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	MARCHESSEAU	Frédéric, Jean-François, Marcel
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des travailleurs indépendants

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Madame	CONTAT	Raymonde
SUPPLEANT	Madame	BAREZZANI	Paulette

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Monsieur	DAVIET	Cédric
SUPPLEANT	Monsieur	CAMAIL	Thierry

Autres Représentants

Union nationale des associations familiales (UNAF) / Union départementale des associations familiales (UDAF)

TITULAIRE	Mademoiselle	FORESTIER	Stéphanie
TITULAIRE	Monsieur	JULIEN-PERRIN	Marc
TITULAIRE	Madame	LEROY SYMOENS	Sylverine Isabelle
TITULAIRE	Madame	PIERRE	Caroline
SUPPLEANT	Madame	COURAJOUD	Nicole
SUPPLEANT	Mademoiselle	CROUZET	Claire Audrey
SUPPLEANT	Monsieur	MEAUDRE	Gérard
SUPPLEANT	Monsieur	PIERRE	Denis Marie jean

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE QU	Madame	BEY	Maryse Denise
PERSONNE QU	Monsieur	GINIBRIERE	Bernard, Henri, Louis
PERSONNE QU	Monsieur	VIOLET	Christian, Luc, Marie
PERSONNE QU	Madame	ZILBER	Jackie



Préfecture de la Haute- Savoie

Arrêté n °2011347-0007

**signé par voir le signataire dans le document
le 13 Décembre 2011**

**DRJSCS directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
MNC mission nationale de contrôle et d audit des organismes de sécurité sociale**

Arrêté SGAR 11-371 du 13 décembre 2011
modifiant l arrêté 11-284 du 5 octobre 2011,
portant nomination des membres du conseil d
administration de l URSSAF de Haute- Savoie

PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

*Mission Nationale de contrôle et d'audit
des organismes de sécurité sociale*

Affaire suivie par :

Laurette ORTEGA

e-mail : MNC-antenne-lyon@sante.gouv.fr

ARRÊTE SGAR N° 11 371

13 DEC. 2011

OBJET : Modification de l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Haute-Savoie

**Le Préfet de la région Rhône-Alpes,
Préfet du Rhône,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,**

- VU** le code de la sécurité sociale et notamment les articles L.213-2, et D.231-2 à D.231-5,
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 11-284 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Haute-Savoie,
- VU** la proposition du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) de désigner Madame TRIQUET-BRIFFAZ Estelle dans le poste vacant,
- VU** la proposition du chef de l'antenne interrégionale de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale de Rhône-Alpes Auvergne,
- SUR** proposition du secrétaire général pour les affaires régionales Rhône-Alpes,

ARRÊTE

Article 1 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-284 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Haute-Savoie est modifié comme suit.

Dans le tableau désignant les représentants des employeurs sur désignation du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF), la ligne comportant la mention « non désigné » est remplacée par la ligne suivante :

SUPPLEANT	Madame	TRIQUET-BRIFFAZ	Estelle
-----------	--------	-----------------	---------

.../...

Article 2 : Le tableau actualisé est annexé au présent arrêté.

Article 3 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Préfet du département de la Haute-Savoie, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

Fait à LYON, le 13 DEC. 2011
Le préfet de la région Rhône-Alpes,
Préfet du Rhône

Pour le Préfet
de la région Rhône-Alpes
et du département du Rhône
par délégation
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration:

Union de Recouvrement des Cotisations de S.S. et d'A.F. de la Haute-Savoie

Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Monsieur	GILIBERT	Pierre
TITULAIRE	Monsieur	SEGAUD	Patrice
SUPPLEANT	Monsieur	NATON	Jean-François
SUPPLEANT	Madame	ROUX	Géraldine

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Madame	NICOUD	Christine Fernande
TITULAIRE	Monsieur	RIVALS	Jean-Jacques
SUPPLEANT	Madame	DEBROUX	Suzanne
SUPPLEANT	Monsieur	REVILOD	Serge

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Mademoiselle	ROMERO	Violette
TITULAIRE	Monsieur	TUFFET	Guy François
SUPPLEANT	Monsieur	COLLARD	Alain Armand
SUPPLEANT	Madame	ELY-MARIUS	Sandra

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Monsieur	CHEVALLIER	Franck Gérard
SUPPLEANT	Madame	METZ	Christine

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Monsieur	BONZY	Marc
SUPPLEANT	Monsieur	NOYER	Emmanuel Chistian Antoine

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Monsieur	CAMBUS	Bernard Jules Jean-Marie
TITULAIRE	Monsieur	GICQUEL	Philippe André
TITULAIRE	Madame	GODENNE-FAVEREAU	Aline
SUPPLEANT	Monsieur	ROSET	Pascal Marcel Paul
SUPPLEANT	Madame	SANSOE	Annick
SUPPLEANT	Madame	TRIQET-BRIFFAZ	Estelle

Représentants des employeurs

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	CHATELAIN	Patrick
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des employeurs

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	ALBORINI	Gérard
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des travailleurs indépendants

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE		non désigné	
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des travailleurs indépendants

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	BERNARD	Pierre
SUPPLEANT	Madame	CARTIER	Dominique, Michèle

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Monsieur	POURRAZ	Franck Emmanuel
SUPPLEANT	Mademoiselle	DEMEZ	Fabienne

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE QU	Monsieur	BENET	Francis René Paul
PERSONNE QU	Monsieur	LABADI	Ali
PERSONNE QU	Monsieur	MAESO	Robert Marcel François
PERSONNE QU	Monsieur	TRIBOULET	Jean-Louis



Préfecture de la Haute- Savoie

Arrêté n °2011357-0004

**signé par voir le signataire dans le document
le 23 Décembre 2011**

**DTPJJ direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse Les Savoie
gestion financière et ressources humaines**

arrêté conjoint Etat / Conseil Général portant
tarification pour l'année 2011 de
l'établissement Maison d'Enfants COGNACQ-
JAY à Monnetier Mornex (74560), pour le
service d'accueil judiciaire à la journée
"Entract", géré par la Fondation Cognacq- Jay,
implantée 46 rue du Bac à Paris (75007)



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction Inter Régionale de la Protection

Judiciaire de la Jeunesse Centre Est

réf : DTPJJ 74 / HB ; DPE / CR

PRESIDENT CONSEIL GÉNÉRAL

Direction de la protection de l'enfance

Arrêté conjoint Etat / Conseil Général :

Portant tarification pour l'année 2011 de l'établissement Maison d'enfants COGNACQ-JAY à Monnetier Mornex (74560), pour le service d'accueil judiciaire à la journée « Entract », géré par la Fondation Cognacq-Jay, implantée 46 rue du Bac à Paris (75007)

N° 2011357-0004 date 23/12/2011

N° 11-7253 date 20/12/2011

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles en ce qui concerne la protection de l'enfance, et notamment les articles L. 314-1 et suivants, R. 314-1 et suivants, ainsi que les articles D. 304-101 et suivants, relatifs aux modalités de tarification des établissements énumérés au I de l'article L. 312-1 ;

VU les articles 375 à 375-8 du Code Civil relatifs à l'assistance éducative ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements et notamment son article 43 ;

VU le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe Derumigny, Préfet, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie ;

VU le décret n°2010-214 du 2 mars 2010 relatif au ressort territorial, à l'organisation et aux attributions des services déconcentrés de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ;

VU la délibération N° CG-2010-142 du Conseil Général de Haute-Savoie en date du 14 décembre 2010 fixant l'objectif annuel d'évolution des dépenses en application de l'article L.313-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU les propositions budgétaires et leurs annexes transmises par la personne ayant qualité pour représenter la Fondation pour l'exercice 2011 ;

VU la procédure contradictoire engagée par lettre conjointe DTPJJ/DPE du 2 décembre 2011 et la décision d'autorisation budgétaire du 13 décembre 2011 ;

Sur proposition de Madame la Directrice de la Protection de l'Enfance, de Monsieur le Directeur Inter Régional de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Centre Est et de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Savoie :

ARRETENT

Article 1^{er} : Pour l'exercice budgétaire 2011, les recettes et les dépenses prévisionnelles de la Maison d'enfants COGNACQ-JAY sont autorisées comme suit :

DAB 2011	Service Entract		
	reconduction	mesures nouvelles	Total en euros
Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	74 333,92	0,00	74 333,92
Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	303 443,98	383,55	303 827,53
Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	33 553,56	0,00	33 553,56
Total des charges d'exploitation	411 331,46	383,55	411 715,01
Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	0,00	0,00	0,00
Groupe 3 : Produits financiers et non encaissables	0,00	0,00	0,00
Total des produits d'exploitation	0,00	0,00	0,00
Total des charges nettes 2011	411 331,46	383,55	411 715,01
Reprise de résultat 2009	0,00	0,00	0,00
Charges à financer 2011	411 331,46	383,55	411 715,01
Nombre de journées prévisionnelles	4 490	4 490	4 490
<i>Prix de journée 2011</i>	<i>91,61</i>	<i>0,09</i>	<i>91,70</i>

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2011, le tarif précisé à l'article 3 est calculé déduction faite des produits encaissés et à encaisser entre le 1^{er} janvier 2011 et la date d'effet de l'arrêté, selon la formule désignée à l'article R.314-35 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Article 3 : Pour l'exercice budgétaire 2011, le budget net est arrêté à 411 715,01 € et sera payé comme suit :

- sous la forme d'un prix de journée fixé comme suit à compter du 1^{er} décembre 2011, date d'effet :

Type de prestation	Montant du prix de journée
Service « Entract » (accueils judiciaires à la journée)	399,69 €

Article 4 : Pour l'exercice budgétaire 2012, la tarification arrêtée aux articles 1 et 2 ci-dessus prolonge ses effets au-delà de l'année 2011, sur les premiers mois de l'année 2012, jusqu'à la parution du prochain arrêté de tarification, soit le prix de journée suivant :


Type de prestation	Montant du prix de journée
Service « Entract » (accueils judiciaires à la journée)	91,70 €

qui correspond au tarif qui aurait été applicable au 1^{er} janvier 2011 si l'arrêté de tarification avait été pris avant cette date.

Article 5 : Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sise 245 rue Garibaldi - 69422 Lyon Cedex 03 dans le délai franc d'un

mois à compter de sa notification pour les personnes auquel il a été notifié ou de sa publication pour les autres personnes.

Article 6 : Madame la Directrice de la Protection de l'Enfance, Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Savoie et Monsieur le Directeur Inter Régional de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Centre Est sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Haute-Savoie.

 Le Préfet,

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,


Jean-François RAFFY

Le Président du Conseil Général,

Christian MONTEIL

Pour le Président,
Le 1^{er} Vice-Président,


Raymond MUDRY



Préfecture de la Haute- Savoie

Avis

**signé par voir le signataire dans le document
le 29 Décembre 2011**

**EPS établissements publics de santé
hôpital intercommunal Annemasse - Bonneville**

Avis de concours sur titres pour l'accès au
grade d'Assistants Médico- Administratif

Avis de concours sur titres pour l'accès au grade d'Assistants Médico-Administratif

Un concours sur titres pour l'accès au grade d'assistant médico-administratif est organisé par le CHI Annemasse-Bonneville à partir du 5 mars 2012 afin de pourvoir 10 postes vacants au sein de cet établissement selon les dispositions de l'arrêté du 21 octobre 2011 fixant les règles d'organisation générale, la composition du jury et la nature des épreuves des concours sur titres organisé en 2011 pour l'accès au corps des assistants médico-administratifs en application de l'article 20 du décret n° 2011-660 du 14 juin 2011 portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière

Peuvent faire acte de candidature, selon les dispositions mentionnées au 1° du I de l'article 20 du décret N°660 du 14 juin 2011 et au 1° du I de l'article 4 du décret N°661 du 14 juin 2011, les titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre ou diplôme classé au moins niveau IV ou d'une qualification reconnue équivalente à l'un de ces titres ou diplôme dans les conditions fixées par l'arrêté du 13 février 2009.

Ce concours comporte un entretien avec le jury :

- Présentation par le candidat de sa situation professionnelle et de sa motivation pour exercer la fonction d'assistant médico-administratif (durée maximum : 5 minutes)
- Echange, pouvant comporter une mise en situation, permettant d'apprécier les capacités du candidat à gérer de façon adaptée le stress des appelants, à appréhender les situations d'urgence vitale et à appréhender les techniques de communication employées en régulation médicale (durée maximum : vingt minutes, dont cinq minutes au plus de présentation; coefficient 2).

A l'issue de cet entretien, le jury établit par ordre de mérite la liste de classement des candidats définitivement admis. Nul ne peut être admis si la note obtenue à l'entretien est inférieure à 8 sur 20.

A l'appui de sa demande, le candidat au concours sur titres doit joindre les pièces suivantes :

- Les titres de formation, certifications et équivalences dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents
- Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre
- Un état signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé.

Les dossiers de candidatures doivent être adressés au plus tard le 17 février 2012, par écrit, le cachet de la poste faisant foi, à la Directrice des Ressources Humaines, Centre Hospitalier Intercommunal Annemasse-Bonneville, 17 Rue du Jura, BP 525, 74107 ANNEMASSE Cedex.

Fait à Annemasse, le 27 décembre 2011
La Directrice des Ressources Humaines





Préfecture de la Haute- Savoie

Arrêté n °2011357-0002

**signé par voir le signataire dans le document
le 23 Décembre 2011**

**préfecture de la Haute- Savoie
DCSIPC direction du cabinet, de la sécurité intérieure et de la protection civile
cabinet**

autorisation d'exercice d'une activité privée de
surveillance et de gardiennage en faveur de la
SARL dénommée AGENCE ALPINE
GARDIENNAGE SECURITE à ANNECY



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Direction du cabinet, de la sécurité
intérieure et de la protection civile

Bureau de la sécurité intérieure et de la
prévention de la délinquance

Section polices administratives spéciales

Références: BSIPD/TD

Annecy, le 23 décembre 2011

Le préfet de la Haute Savoie
Chevalier de la Légion d'Honneur

Arrêté n° 2011357 - 0002

d'autorisation d'exercice d'une activité privée de surveillance et de gardiennage
en faveur de la SARL dénommée « AGENCE ALPINE GARDIENNAGE SECURITE » à Annecy

VU la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983 modifiée réglementant les activités privées de sécurité
notamment l'article 7 ;

VU le décret n° 86-1058 du 26 septembre 1986 relatif à l'autorisation administrative et au recrutement
des personnels des entreprises de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection
de personnes, notamment ses articles 1 et 6 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et
à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, préfet, en
qualité de préfet de la Haute-Savoie ;

VU le décret n° 2005-1124 du 06 septembre 2005 pris pour l'application de l'article 17-1 de la loi
n° 95-73 du 21 janvier 1995 et fixant la liste des enquêtes administratives donnant lieu à la
consultation des traitements automatisés de données personnelles mentionnés à l'article 21 de la loi n°
2003-239 du 18 mars 2003 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2011216-0005 du 4 août 2011 d'agrément en qualité de gérant d'une
entreprise de surveillance et gardiennage au profit de M. Jalil BEHOUH ;

VU la demande présentée le 24 mai 2011 et complétée le 7 décembre 2011 par Monsieur Jalil
BEHOUH, gérant de la SARL dénommée « AGENCE ALPINE GARDIENNAGE SECURITE »
située Centre MBE 129 avenue de Genève 74000 ANNECY, en vue d'obtenir l'autorisation d'exercer
les activités privées de surveillance et gardiennage ;

VU l'extrait K bis du registre du commerce et des sociétés de la société précitée délivré par le greffe du
tribunal de grande instance d'Annecy ;

CONSIDERANT que l'exercice d'une activité mentionnée à l'article 1er de la loi de 1983 susvisée par
la SARL dénommée « AGENCE ALPINE GARDIENNAGE SECURITE » n'est pas de nature à
causer un trouble à l'ordre public ;

SUR la proposition de M. le directeur du cabinet du préfet,

ARRETE

Article 1 : La SARL dénommée «**AGENCE ALPINE GARDIENNAGE SECURITE** », située centre MBE 129 avenue de Genève 74000 ANNECY, gérée par Monsieur Jalil BEHOUH est autorisée à exercer l'activité mentionnée à l'article 1-1° de la loi modifiée n°83-629 du 12 juillet 1983 :

- fournir des services ayant pour objet la surveillance humaine ou la surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou le gardiennage de biens meubles ou immeubles ainsi que la sécurité des personnes se trouvant dans ces immeubles ;

Article 2 : L'activité pour laquelle l'autorisation est délivrée est incompatible avec l'activité d'agent de recherches privées et d'une manière générale est exclusive de toute autre prestation non liée à la sécurité ou au transport de fonds, de bijoux ou de métaux précieux .

Article 3 : Conformément aux dispositions de l'article 6 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983 modifiée précitée, toute personne employée par l'entreprise doit être titulaire d'une carte professionnelle délivrée conformément aux dispositions du décret n° 2009-137 du 9 février 2007 relatif à la carte professionnelle, à l'autorisation préalable et à l'autorisation provisoire des salariés participant aux activités privées de sécurité.

Article 4 : En application de l'article 7 IV de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983 susvisée, toute modification, suppression ou adjonction de l'un des renseignements constitutifs du dossier de demande d'autorisation fait l'objet d'une déclaration dans un délai d'un mois auprès du préfet .

Article 5 : Tout document qu'il soit de nature informative, contractuelle ou publicitaire, y compris toute annonce ou correspondance, émanant de l'entreprise doit reproduire l'identification de la présente autorisation administrative ainsi que les dispositions prévues à l'article 8 de la loi précitée.

Article 6 : La présente autorisation peut être retirée ou suspendue dans les conditions fixées par l'article 12 de la loi précitée.

Article 7 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif (gracieux auprès du préfet, ou hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur, de l'outre mer, des collectivités territoriales et de l'immigration) ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble, dans les deux mois à compter de sa notification. Ces recours n'ont pas de caractère suspensif d'exécution.

Article 8 : M. le directeur du cabinet du préfet, Monsieur le directeur départemental de la sécurité publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et sera adressé à M. Jalil BEHOUH.

Pour le préfet
le secrétaire général

Jean-François RAFFY



Préfecture de la Haute- Savoie

Arrêté n °2011363-0005

**signé par voir le signataire dans le document
le 29 Décembre 2011**

**préfecture de la Haute- Savoie
DCSIPC direction du cabinet, de la sécurité intérieure et de la protection civile
cabinet**

Médaille d'honneur régionale, départementale
et communale, promotion du 1er janvier 2012



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Direction du cabinet
de la sécurité intérieure
et de la protection civile

Bureau des affaires générales et politiques

Références : (BAGP / KL)

Annecy, le 29 DEC. 2011

LE PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de la Légion d'honneur

Arrêté n° 2011 363 - 0005
attribuant la médaille d'honneur régionale
départementale et communale

Promotion du 1^{er} janvier 2012

VU le décret 87-594 du 22 juillet 1987 modifié, portant création de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale

VU le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements;

VU le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie;

SUR proposition de Monsieur le directeur de cabinet;

A R R E T E

Article 1: La médaille d'honneur régionale, départementale et communale est décernée aux titulaires de mandats électifs dont les noms suivent :

MEDAILLE D'OR

Monsieur Alain MENOUD, conseiller municipal de Magland
Monsieur Joseph PERREARD, maire de Ballaison
Monsieur René POUCHOT, maire de Magland

MEDAILLE D'ARGENT

Monsieur Jean-Pierre DE CHIARA, vice-président de la communauté de communes du Pays de Seyssel
Monsieur René DESBIOLLES, ancien conseiller municipal d'Eteaux
Monsieur Jean DURET, ancien maire d'Aviernoz
Monsieur Jean REY-MILLET, ancien conseiller municipal d'Eteaux

Article 2: La médaille d'honneur régionale, départementale et communale est décernée aux agents des collectivités territoriales dont les noms suivent :

MEDAILLE D'OR

- Madame Andrée ACHOUR, attaché principal (Mairie de Gaillard)
- Monsieur Jean-Michel ALCARAZ, adjoint technique principal de 1ère classe (Mairie de Cran-Gevrier)
- Mademoiselle Marie-Pierre BEL, infirmière de classe supérieure (Hôpitaux du Léman)
- Mademoiselle Suzanne BERNARD-BERNARDET, attaché territorial (Mairie de Sillingy)
- Monsieur Patrick BERTHET, technicien principal de 1ère classe (Mairie d' Annecy)
- Monsieur Dominique BERTHOT, attaché principal (Mairie d' Annecy)
- Monsieur Jean-Claude BETHERMAT, agent de maîtrise principal (Mairie de Bonneville)
- Monsieur Paul BIDOIS, aide-soignant (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
- Monsieur Jean-Louis BOSSAY, agent de maîtrise (Syndicat mixte du lac d'Annecy)
- Monsieur Lionel BOSSY, maître ouvrier (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
- Madame Béatrice BOUCHEX BELLOMIE, rédacteur territorial (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie)
- Madame Jocelyne BOUJON, technicienne de laboratoire de classe supérieure (Hôpitaux du Léman)
- Monsieur Jacques BRAULLE, chef de service principal de 1ère classe (Mairie de Seynod)
- Monsieur Daniel BUFFET, technicien principal de 1ère classe (Mairie d' Annecy-le-Vieux)
- Madame Mireille BUREL, cadre de santé (Centre hospitalier intercommunal Annemasse-Bonneville)
- Monsieur Pascal CALMUS, maître ouvrier principal (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
- Monsieur Claude CHALEAT, infirmier diplômé d'Etat (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
- Madame Danielle CHAMBON, aide-soignante de classe exceptionnelle (Centre hospitalier d'Aix-les-Bains)
- Monsieur André CHAPPAZ, technicien principal de 1ère classe (Communauté d'agglomération Annemasse-Les Voirons)
- Madame Martine CLEMENT, adjoint administratif (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
- Monsieur Jean-Pierre CONDEMIN, technicien principal de 1ère classe (Communauté d'agglomération Annemasse-Les Voirons)
- Monsieur Charly COSTAFROLAZ, technicien principal de 1ère classe (Centre de montagne « les Mélèzes » - Mont-Saxonnex)
- Madame Ginette D'ALBERTO, agent chef (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
- Madame Marie DELIEUTRAZ, agent des services hospitaliers (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
- Madame Chantal DERACHE, agent des services hospitaliers (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
- Monsieur Thadée DOBOSZ, brigadier chef principal (Mairie de Seynod)
- Monsieur Yvan DUPERRIER, adjoint administratif principal de 1ère classe (Centre hospitalier intercommunal Annemasse-Bonneville)
- Mademoiselle Catherine ESSEVAZ-ROULET, aide-soignante de classe exceptionnelle (Hôpitaux du Léman)
- Monsieur Alain EXCOFFIER, agent de maîtrise (Mairie de Thonon-les-Bains)
- Madame Annick FIMALOZ, assistant médico administratif (EPSM de la Vallée de l'Arve)
- Madame Claire FLORET, cadre territorial de santé (Mairie de Thonon-les-Bains)
- Monsieur Alain FONTEILLE, adjoint technique principal de 1ère classe (Mairie de Cran-Gevrier)
- Madame Claude FOUGEROUSE, agent administratif de 1ère classe (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
- Monsieur Thierry GARIN, rédacteur territorial chef (Mairie de Thonon-les-Bains)
- Madame Gilberte GENOUX, rédacteur chef (Mairie de Rumilly)
- Madame Odile GODDET-CHOPLIN, attaché principal (Mairie d' Annecy)
- Monsieur Jean-Paul GRUFFAT, agent de maîtrise principal (Mairie d' Annecy)
- Monsieur Etienne HENRY, rédacteur chef (Conseil général de la Haute-Savoie)
- Madame Odile KOWALCZYK, rédacteur territorial (Mairie de Thonon-les-Bains)
- Mademoiselle Maryse LACHENAL, adjoint technique principal de 2ème classe (Mairie d' Annemasse)
- Monsieur Christian LATHUILLE, adjoint technique principal de 1ère classe (Mairie de Thônes)
- Madame Raymonde LAVIGNE, directrice (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
- Madame Elise MANNEVILLE, adjoint administratif principal de 1ère classe (Mairie de Seynod)
- Madame Thérèse MARET, adjoint administratif principal de 1ère classe (Centre hospitalier intercommunal Annemasse-Bonneville)
- Monsieur Gérald MARIANI, ingénieur (Syndicat mixte du lac d'Annecy)
- Monsieur Jean-Pierre MARUCCO, chef de service principal de 2ème classe (Mairie de Seynod)
- Mademoiselle Monique MEGEVAND, infirmière diplômée d'Etat (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
- Monsieur Jean-Pierre MOCELLIN, adjoint technique principal de 1ère classe (Mairie de Seynod)

Madame Martine MULTIN, assistant médico administratif (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
 Madame Alice PAYET, aide-soignante (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
 Monsieur Jean-Pierre PAYET, maître ouvrier (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
 Madame Christine PERRIN, attaché territorial (Mairie de Thonon-les-Bains)
 Monsieur Jean-Marc POLLIEN, agent de maîtrise principal (Mairie de Thonon-les-Bains)
 Madame Anne-Marie POURREDON, rédacteur principal (Mairie de Magland)
 Monsieur Michel RAMUZ, adjoint technique principal de 2ème classe (Mairie de Seynod)
 Monsieur Daniel RAYMOND, technicien territorial (Mairie d' Evian-les-Bains)
 Madame Annick SAGE, adjoint administratif principal de 1ère classe (Mairie de Groisy)
 Madame Jocelyne SCHERTENLEIB, rédacteur (Mairie de La Roche-sur-Foron)
 Madame Evelyne SEFIANI, maître ouvrier (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
 Madame Martine TAIRRAZ , adjoint administratif principal 1ère classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Pierre TAVERNIER, agent de maîtrise principal (Mairie de Morzine-Avoriaz)
 Monsieur Hervé THOMMERET, infirmier (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
 Madame Nadine VERNEREY, cadre de santé (Hôpitaux du Léman)
 Monsieur Christian VILLENAVE, manipulateur électroradio (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
 Madame Geneviève VILLETTE, assistant médico administratif (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
 Monsieur Didier VUAGNAT, agent des services hospitaliers (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)

MEDAILLE DE VERMEIL

Madame Marie-Noëlle ABRIOU , adjoint administratif principal 1ère classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Joëlle ANDREOLI, infirmière diplômée d'Etat (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
 Madame Odile AVIER-PREMAT, infirmière psychiatrique (EPSM de la Vallée de l'Arve)
 Monsieur Claude BADET, infirmier (Centre hospitalier intercommunal Annemasse-Bonneville)
 Madame Martine BAUD, aide-soignante de classe exceptionnelle (Hôpitaux du Léman)
 Madame Joëlle BERTHET, cadre supérieur de santé (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
 Madame Fabienne BERTRAND, cadre de santé (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
 Monsieur Christian BESOMBES, (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
 Monsieur Xavier BESSON, adjoint technique de 1ère classe (Maire de La Chapelle d'Abondance)
 Monsieur Daniel BIANCHI, technicien principal de 1ère classe (Mairie de Seynod)
 Madame Véronique BILLOIS, attaché (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
 Madame Martine BLANCHARD, ingénieur (Mairie d' Annecy-le-Vieux)
 Madame Marthine BOCQUET, ATSEM principal de 2ème classe (Mairie de Saint-Martin-Bellevue)
 Monsieur Pascal BOSQUET, technicien principal de 1ère classe (Communauté d'agglomération Annemasse-Les Voiron)
 Madame Catherine BOSSAY, auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe (Mairie d' Annecy)
 Monsieur Philippe BOUCHET, agent de maîtrise (Mairie de Rumilly)
 Madame Brigitte BOUET, directeur territorial (Mairie d' Annecy)
 Monsieur Patrice BOUVET, adjoint technique principal de 1ère classe (Mairie de Thonon-les-Bains)
 Mademoiselle Eliane BRESSOUD, rédacteur (Maire de La Chapelle d'Abondance)
 Monsieur Jean-Marie BRESSOUD, adjoint technique principal de 1ère classe (Maire de La Chapelle d'Abondance)
 Madame Michèle BRIQUET, aide-soignante (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
 Monsieur Jean-Paul BRON, agent de maîtrise (Mairie de Saint-Jeoire-en-Faucigny)
 Monsieur Guy BRUNEL, chef de service de police (Mairie d' Annecy-le-Vieux)
 Monsieur Yvon CALONNE, adjoint technique principal de 2ème classe (Mairie de Thonon-les-Bains)
 Monsieur Bernard CARRIER, agent de maîtrise principal (Mairie d'Eteaux)
 Monsieur Pascal CHANRION, technicien principal de 2ème classe (Communauté d'agglomération Annemasse-Les Voiron)
 Madame Carmen CHARLES , agent de maîtrise (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Gabriel CHAVANNE, adjoint technique principal de 1ère classe (SIVOM du Haut-Giffre)
 Mademoiselle Jocelyne CHEVALLIER, rédacteur chef (Mairie de Cranves-Sales)
 Madame Pascale CHEVRET, cadre de santé, manipulateur radio (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
 Monsieur Roger CLARET-TOURNIER, rédacteur-chef (Mairie de Chamonix)
 Monsieur Christian CLERC, rédacteur territorial (Mairie d' Annecy)
 Monsieur Didier CLERC, adjoint technique principal de 1ère classe (Mairie d' Evian-les-Bains)
 Monsieur Eric COISNE, infirmier de classe supérieure (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
 Monsieur Jean-Louis COLLIARD, adjoint technique principal de 1ère classe (Mairie de Larringes)
 Madame Edith CORMORAND, rédacteur territorial (Mairie de Sillingy)
 Monsieur Jack COULLEBEAUT, agent de maîtrise principal (Syndicat mixte du lac d'Annecy)
 Madame Sylvie D'HAUSSY, adjoint administratif principal de 1ère classe (Mairie de Bonneville)

- Monsieur Michel DANIELOU , ingénieur en chef de classe normale (Conseil général de la Haute-Savoie)
- Madame Yolande DE ZAN, aide-soignante de classe supérieure (Centre hospitalier d'Aix-les-Bains)
- Monsieur Bernard DELATTRE, agent de maîtrise principal (Mairie de Meythet)
- Madame Maryse DEPOLLIER , rédacteur chef (Conseil général de la Haute-Savoie)
- Monsieur François DESCHAMPS , directeur (Conseil général de la Haute-Savoie)
- Madame Colette DORANGE-PATORET , adjoint administratif principal 1ère classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
- Monsieur Georges DUCRET, agent de maîtrise principal (Syndicat mixte du lac d'Annecy)
- Monsieur Joël DUPERRIER, maître-ouvrier principal (Centre hospitalier intercommunal Annemasse-Bonneville)
- Monsieur Michel DUPONT, agent de maîtrise (Mairie de Marcellaz-en-Faucigny)
- Mademoiselle Denise DUPONT, adjoint technique principal de 1ère classe (Mairie de Meythet)
- Madame Annie DUVAL, assistant médico administratif (EPSM de la Vallée de l'Arve)
- Monsieur Gérard EXCOFFIER, agent de maîtrise principal (Communauté de l'agglomération d'Annecy)
- Monsieur Philippe FARAMAZ, agent de maîtrise principal (Mairie d' Annecy)
- Monsieur Michel FAVRE-VICTOIRE, adjoint technique principal de 1ère classe (Mairie d'Allinges)
- Madame Colette FERRERO, aide-soignante (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
- Monsieur Eric FONTANA, attaché (Mairie d' Annecy-le-Vieux)
- Monsieur Jean-Luc FOURNIER, aide-soignant (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
- Monsieur Jacques FURCY, agent des services hospitaliers (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
- Madame Josiane GAGNIEUX, adjoint administratif principal (Mairie de Chamonix)
- Madame Isabelle GAUDILLET, technicienne de laboratoire (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
- Madame Fabienne GEHIN , adjoint administratif principal 2ème classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
- Monsieur Bruno GENIN, agent de maîtrise principal (Mairie d' Evian-les-Bains)
- Monsieur Michel GENOUD, ingénieur territorial (Mairie de Poisy)
- Monsieur Didier GIGUET, agent de maîtrise (Mairie de La Roche-sur-Foron)
- Madame Marie-Thérèse GILET, agent des services hospitaliers (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
- Monsieur Lucien GINI, adjoint technique principal de 2ème classe (Mairie de Seynod)
- Monsieur Jean-Yves GONZALEZ , ingénieur en chef de classe normale (Conseil général de la Haute-Savoie)
- Madame Brigitte GRANIER, rédacteur principal (Mairie de Seynod)
- Madame Christine GRANIER , conseiller socio-éducatif (Conseil général de la Haute-Savoie)
- Monsieur Joseph GUINET, adjoint technique principal de 2ème classe (Mairie d' Evian-les-Bains)
- Monsieur Daniel IRIARTE, agent de maîtrise principal (Communauté de communes du Pays de la Fillière)
- Monsieur Jean-Pierre JABINET, ingénieur principal (Mairie d' Evian-les-Bains)
- Monsieur Jean-Yves JOSSERAND, agent de maîtrise principal (Mairie d' Annecy-le-Vieux)
- Madame Martine LASSAUZET, assistant socio-éducatif (Hôpitaux du Léman)
- Madame Marie LEBON, aide-soignante (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
- Monsieur Alain LEFEBVRE, infirmière diplômée d'Etat (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
- Mademoiselle Sylvia LEFEVRE, adjoint administratif (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
- Madame Flora LEGRAND , assistant socio-éducatif principal (Conseil général de la Haute-Savoie)
- Madame Martine LEVEQUE , attaché principal (Conseil général de la Haute-Savoie)
- Madame Annick LOUVAT , adjoint administratif principal 1ère classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
- Madame Catherine LUGON-MOULIN, adjoint administratif principal (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
- Madame Anne-Marie MARIANI, technicienne de laboratoire de classe supérieure (Hôpitaux du Léman)
- Monsieur Alvaro MARIN, assistant qualifié de conservation de 1ère classe (Communauté de l'agglomération d'Annecy)
- Madame Marie-Paule MARULLAZ, rédacteur chef (Mairie de Morzine-Avoriaz)
- Madame Catherine MAUCLER, rédacteur-chef (Communauté de l'agglomération d'Annecy)
- Monsieur Gérard MOILLE, adjoint technique principal de 2ème classe (Mairie de Thonon-les-Bains)
- Monsieur Michel MONTEILS, agent de maîtrise principal (Mairie d' Annecy)
- Madame Marie-Claude MONTESSUIT, adjoint administratif de 1ère classe (Centre hospitalier intercommunal Annemasse-Bonneville)
- Madame Sylvie MOYNAT, technicienne de laboratoire de classe supérieure (Hôpitaux du Léman)
- Monsieur Christian MUGNIER , adjoint technique principal 2ème classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
- Monsieur Jean NAVARRO, agent de maîtrise principal (Syndicat mixte du lac d'Annecy)
- Monsieur Robert NAVILLE, agent de maîtrise principal (Mairie de La Roche-sur-Foron)
- Monsieur Thierry NICOLELLO, agent de maîtrise principal (Mairie de Saint-Gervais)
- Monsieur Michel NICOUD, agent de maîtrise principal (Communauté de l'agglomération d'Annecy)
- Monsieur Michel PARIS, administrateur territorial hors classe (Mairie de Thonon-les-Bains)
- Monsieur Michel PAYOT , technicien principal 1ère classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
- Madame Christine PENIGUEL , adjoint administratif principal 2ème classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
- Madame Christine PERONNET , adjoint administratif principal 1ère classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
- Madame Christiane PERRIER , assistant socio-éducatif principal (Conseil général de la Haute-Savoie)

Monsieur Gilles PERRIERE, assistant médico-technique de classe supérieure (Communauté d'agglomération Annemasse-Les Voirons)
 Madame Evelyne PERRILLAT-AMEDE, assistante maternelle (Mairie de Meythet)
 Monsieur Raoul PIANA, agent chef de 2ème catégorie (Hôpitaux du Léman)
 Madame Mireille PIOLI, préparatrice en pharmacie (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
 Madame Anne-Marie PISSARD, assistant socio-éducatif principal (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Serge PITAULT, ingénieur (Syndicat mixte du lac d'Annecy)
 Monsieur Jacques PRETOT, agent de maîtrise principal (Mairie d'Annecy-le-Vieux)
 Madame Marie-Christine PRUD'HOMME, attachée d'administration hospitalière (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
 Monsieur Bernard PUY, adjoint technique principal de 1ère classe (Mairie de Saint-Gervais)
 Monsieur Régis QUINET, technicien principal de 1ère classe (SDIS 74)
 Madame Muriel REVEILLE, rédacteur chef (Mairie de Meythet)
 Madame Françoise RINGOT, ingénieur principal (Communauté de l'agglomération d'Annecy)
 Monsieur Charles ROCHERON, ingénieur principal (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Pascal ROSSET, agent de maîtrise (Mairie de Thonon-les-Bains)
 Monsieur Jean-Michel RUCHE, agent de maîtrise (Communauté de l'agglomération d'Annecy)
 Madame Marie-Pascale SAILLET, adjoint d'animation principal de 1ère classe (Mairie d'Annemasse)
 Madame Rose-Marie SANCHEZ, adjoint administratif principal 1ère classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Myriam SARNEL, rédacteur-chef (Mairie de Chamonix)
 Monsieur Jean-Pierre SCOTTON, ingénieur en chef (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie)
 Monsieur Jacques SIBILLE, technicien principal de 1ère classe (Communauté de l'agglomération d'Annecy)
 Madame Marie-Claude SOCQUET-CLERC, ouvrière professionnelle qualifiée (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
 Monsieur Eric SONZOGNI, adjoint technique principal 2ème classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Jean-Paul SOUFFRON, agent de maîtrise principal (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Eric SWIST, agent de maîtrise (Mairie d'Annecy)
 Monsieur Jean-Marie THENON, agent de maîtrise principal (Mairie de Seynod)
 Madame Bernadette THOME, aide-soignante de classe exceptionnelle (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
 Monsieur Joseph TODESCO, cadre de santé (Hôpitaux du Léman)
 Madame Elisabeth TOMADON, adjoint administratif principal 1ère classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Lionel TOPHIN, agent de maîtrise principal (Mairie de Morzine-Avoriaz)
 Monsieur Michel TOURNIER, technicien principal 1ère classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Jacques TRIBOULET, technicien principal 1ère classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Evelyne TRIVERO, bibliothécaire (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Pascal TROLLIET, cadre de santé (Hôpitaux du Léman)
 Monsieur Philippe TROUVAIN, agent de maîtrise (Mairie d'Annecy)
 Monsieur Thierry VERGAIN, technicien principal de 1ère classe (Mairie d'Evian-les-Bains)
 Madame Catherine VERNEY, cadre supérieur de santé (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
 Monsieur Philippe WUCHER, professeur de classe normale (Mairie de Grenoble)
 Madame Martine YEPES, aide-soignante (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
 Madame Roselyne ZERMATTEN, attaché (Conseil général de la Haute-Savoie)

MEDAILLE D'ARGENT

Monsieur Armand ABRY, adjoint technique de 1ère classe (Syndicat mixte interdépartemental de traitement des ordures de l'Albanais)
 Madame Marie-Flore ALFANO, secrétaire médicale de classe normale (Hôpitaux du Léman)
 Madame Nathalie ANDRE, adjoint administratif principal de 1ère classe (SDIS 74)
 Madame Camilla ANDREANI, maître ouvrier (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
 Madame Nicole AUGENDRE, adjoint administratif de 2ème classe (Mairie de Thonon-les-Bains)
 Monsieur Alain AUGUSTIN, adjoint technique principal 2ème classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Ghyslaine AUMOITTE, ATSEM principal de 2ème classe (Mairie de Cran-Gevrier)
 Mademoiselle Nathalie AUNIS, infirmière (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
 Madame Catherine BADOT, puéricultrice, cadre supérieur de santé (Mairie de Meythet)
 Madame Marie-Ange BAGGIO, adjoint administratif principal de 1ère classe (SDIS 74)
 Monsieur Alain BARCET, agent d'entretien qualifié (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
 Madame Béatrice BAUD, adjoint administratif principal 2ème classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Yves BAUDAT, adjoint technique principal 1ère classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Mademoiselle Murielle BAUER, aide-soignante de classe supérieure (Centre hospitalier intercommunal Annemasse-Bonneville)

Monsieur Gilles BAUSSAND, agent de maîtrise (Mairie de Saint-Martin-Bellevue)
 Madame Laurence BEC , sage femme de classe exceptionnelle (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Camille BEL, adjoint technique de 2ème classe (Maire de La Chapelle d'Abondance)
 Madame Souad BELMEHDI, adjoint administratif principal de 2ème classe (Mairie d' Annemasse)
 Madame Dominique BENAULT , puéricultrice de classe supérieure (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Lydie BENITO, aide-soignante (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
 Madame Edith BEROLATTI, ATSEM principal de 2ème classe (Mairie de Bonneville)
 Madame Suzanne BERTHET, cadre de santé (Centre hospitalier d'Aix-les-Bains)
 Madame Sylvie BESSON , assistant socio-éducatif principal (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Sylvie BEUNIER, infirmière (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
 Madame Marie-Thérèse BIDAL, attaché (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
 Madame Christiane BLANC, adjoint technique principal de 1ère classe (Mairie de Serraval)
 Monsieur Gilles BLANC, agent de maîtrise (Mairie de Thonon-les-Bains)
 Monsieur Frédéric BOCHATAY, agent de maîtrise principal (Mairie de Chamonix)
 Monsieur Jérôme BOCHATAY, agent de maîtrise principal (Mairie de Chamonix)
 Madame Françoise BOEGEAT, assistant socio-éducatif principal (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Mauricette BOEUF, adjoint technique de 2ème classe (Mairie de Gaillard)
 Monsieur Dominique BOIBESSOT , adjoint technique principal 1ère classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Olivier BOLLENS , technicien (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Jean-Christophe BORTOLATO, administrateur territorial (Communauté de l'agglomération d'Annecy)
 Monsieur Olivier BONNET, adjoint administratif de 1ère classe (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
 Monsieur Jean-Noël BOSSON, attaché (Mairie d' Annemasse)
 Madame Sophie BOUCHET, adjoint administratif principal de 1ère classe (Mairie de Groisy)
 Madame Jocelyne BOUCHET, attaché (Communauté de communes du Pays de la Fillière)
 Madame Valérie BOUDOUANI, aide-soignante (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
 Madame Laurence BOUIN, adjoint technique de 2ème classe (Mairie d' Evian-les-Bains)
 Madame Lucienne BOULANGER, adjoint technique de 2ème classe (Mairie d'Ambilly)
 Monsieur Noël BOUVET, agent de maîtrise principal (Mairie de Saint-Gervais)
 Mademoiselle Anne-Marie BOUVIER, aide-soignante de classe supérieure (Hôpitaux du Léman)
 Monsieur Claude BRON , agent de maîtrise (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Eric BRONDEX, adjoint technique de 2ème classe (Mairie de Saint-Gervais)
 Monsieur Eric BRUAND, agent de maîtrise principal (Syndicat mixte du lac d'Annecy)
 Madame Michèle BUFFET , adjoint administratif principal 1ère classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Dominique CACHAOU-BECHACQ, adjoint technique principal de 1ère classe (Mairie d' Evian-les-Bains)
 Madame Catherine CARRIBON, infirmière anesthésiste (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
 Monsieur Edouard CECCON, adjoint technique principal de 1ère classe (Mairie de Faverges)
 Monsieur Djelloul CHAMI, adjoint technique principal de 1ère classe (Mairie de Cran-Gevrier)
 Madame Evelyne CHAPEAU , puéricultrice cadre de santé (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Jean-François CHARRIERE, adjoint technique principal 2ème classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Maryse CHARTIER, rédacteur principal (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Francine CHATELAIN, aide-soignante de classe supérieure (Hôpitaux du Léman)
 Monsieur Michel CHAUSSIERE , attaché principal (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Philippe CHAVANNE, agent de maîtrise (Mairie d' Evian-les-Bains)
 Monsieur Bruno CHENOT, adjoint technique principal de 1ère classe (Mairie d' Annecy)
 Monsieur Joël CHEVALIER, adjoint technique principal de 2ème classe (Mairie de Saint-Gervais)
 Monsieur André CHEVALLAY, adjoint technique principal de 1ère classe (SIDEFAGE)
 Madame Brigitte CHOTARD, technicienne de laboratoire (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
 Monsieur Philippe CHRISTEN, adjoint administratif de 1ère classe (Mairie d' Annecy)
 Madame Carole CLASTRES , adjoint administratif principal 2ème classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Irène CLERC, adjoint du patrimoine principal de 2ème classe (Mairie de Saint-Jeoire-en-Faucigny)
 Madame Valérie CLET, adjoint technique de 2ème classe (Mairie de Thonon-les-Bains)
 Madame Sylvie COGUEN, secrétaire médicale de classe normale (Hôpitaux du Léman)
 Madame Catherine COLLIN , assistant socio-éducatif principal (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Colette COPIN , adjoint administratif principal 1ère classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Bruno COTTIN, attaché de conservation du patrimoine (Communauté de l'agglomération d'Annecy)
 Madame Pascale COUDURIER, ingénieur principal (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Laurence COULON, adjoint administratif principal 1ère classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Maryse CROTTO, rédacteur principal (Mairie d'Eteaux)
 Monsieur Bernard D'AGOSTINO, agent des services hospitaliers qualifié (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
 Monsieur Frédéric DALLE , adjoint technique principal 2ème classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Jean Michel DAMOUR, adjoint technique principal 1ère classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Alain DECATOIRE, adjoint technique principal de 1ère classe (Mairie de Seynod)

Madame Nadine DEGRACE, aide-soignante (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
 Madame Anne DELANNOY, adjoint administratif principal 2ème classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Eric DELATTRE, adjoint technique de 2ème classe (Mairie de Thonon-les-Bains)
 Madame Laurence DELOGE, sage-femme (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
 Madame Marianne DEMOLIS, adjoint administratif principal de 2ème classe (Mairie de La Roche-sur-Foron)
 Monsieur Eric DEVOUASSOUX, brigadier chef principal (Mairie de Menthon-Saint-Bernard)
 Monsieur Stéphane DUBOIS, agent de maîtrise principal (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Nathalie DUCASTEL, adjoint technique principal de 1ère classe (Mairie de Bonneville)
 Madame Marilynne DUEE, secrétaire médicale de classe normale (Hôpitaux du Léman)
 Madame Christine DUGAS de BAUDAN, infirmière diplômée d'Etat (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
 Madame Michelle DUMAX, infirmière (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
 Monsieur Etienne DUPERTHUY, technicien principal 2ème classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Roland DURET, adjoint technique principal de 1ère classe (Mairie de Serraval)
 Monsieur Jacky DURET, adjoint technique principal de 2ème classe (Communauté de communes Arve et Salève)
 Madame Marie-Josèphe EOT, rédacteur chef (Mairie d' Evian-les-Bains)
 Monsieur Gilbert EYVRARD, adjoint technique principal 2ème classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Mireille FARA, assistant socio-éducatif principal (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Guylaine FAVRAT, rédacteur territorial principal (Mairie de Thonon-les-Bains)
 Madame Françoise FAVRE-PETIT-MERMET, agent des services hospitaliers (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
 Mademoiselle Djamila FIRAS, agent d'entretien qualifié (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
 Madame Catherine FLORENTIN, agent des services hospitaliers (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
 Monsieur Jean FONTAINE, technicien (Mairie de Gaillard)
 Madame Marie-Pierre FOUREZ, infirmière de classe supérieure (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Danielle GABAY, bibliothécaire territorial (Mairie de Thonon-les-Bains)
 Monsieur Jean GALANTE, adjoint technique principal de 2ème classe (Mairie d' Annecy)
 Madame Marie-Ange GALLET, assistant socio-éducatif principal (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Sabine GAMOND, agent des services hospitaliers (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
 Monsieur Gérard GAY-PERRET, technicien (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Hervé GEROUDET, agent de maîtrise principal (Mairie de Thonon-les-Bains)
 Madame Christine GIGUET, auxiliaire de puériculture (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
 Madame Nathalie GIRARD, aide-soignante (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
 Mademoiselle Sandra GIRAUD, rédacteur (Mairie de Gaillard)
 Madame Nadine GOUTTRY-BOUCHARD, infirmière cadre de santé (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
 Monsieur Fabrice GOY, adjoint technique principal 2ème classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Mademoiselle Nicole GRISARD, aide-soignante de classe exceptionnelle (Hôpitaux du Léman)
 Monsieur Robert GRUAZ, adjoint technique principal de 1ère classe (Mairie de Seynod)
 Monsieur Laurent GUETTE, agent de maîtrise (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Myriam HENRY, assistant qualifié de conservation 2ème classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Christian HERMANN, agent de maîtrise (Mairie de Thonon-les-Bains)
 Monsieur Stéphane HUBERT, adjoint technique de 1ère classe (Mairie de Thonon-les-Bains)
 Madame Anne JACQUES, infirmière de classe supérieure (Hôpitaux du Léman)
 Monsieur Jean Emmanuel JAGERSCHMIDT, infirmier psychiatrique (EPSM de la Vallée de l'Arve)
 Monsieur Philippe JOSSERAND, adjoint technique principal de 1ère classe (Mairie d' Annecy-le-Vieux)
 Monsieur Alain JOSSERAND, agent de maîtrise (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Jean-François KALCZUGA, adjoint technique principal 2ème classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Yvon LABRUNE, adjoint technique principal de 2ème classe (Communauté de communes du Pays de la Fillière)
 Madame Agnès LACASSIE-DECHOSAL, médecin hors classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Christophe LAMOUILLE, infirmier anesthésiste (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
 Monsieur Philippe LAPERRIERE, technicien principal 2ème classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Viviane LAVY-COSTE, attaché principal (Mairie d' Annemasse)
 Madame Laurence LE BARS, auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe (Mairie d' Annecy)
 Madame Christine LE ROCH, rééducateur de classe supérieure (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Hervé LEBON, brigadier chef principal (Mairie de Thonon-les-Bains)
 Madame Laurence LEBON, aide-soignante (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
 Madame Véronique LECAILLON, puéricultrice de classe supérieure (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Philippe LENGRAND, maître ouvrier (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
 Monsieur Jean-Philippe LOKTEFF, agent de maîtrise principal (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Valérie LONG, agent d'entretien qualifié (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
 Monsieur Rafaël LOPES DE PINA, adjoint technique principal de 1ère classe (Communauté de l'agglomération d'Annecy)
 Madame Irina LOPEZ, assistant socio-éducatif principal (Conseil général de la Haute-Savoie)

Madame Brigitte LOUVAT, assistante maternelle (Mairie de Cran-Gevrier)
Monsieur Patrice MABBOUX, maître ouvrier (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
Madame Nicole MACIACCHINI, assistant qualifié de conservation hors classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Sylvette MANIFICAT, ouvrière professionnelle qualifiée (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
Monsieur Denis MARCADELLA, agent de maîtrise principal (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Philippe MARCON, technicien principal 1ère classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Emmanuelle MARKOUNSKY, adjoint administratif principal 2ème classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Françoise MARMOUX, adjoint technique principal de 2ème classe (Mairie d' Annemasse)
Madame Sylvie MAROUBY, agent des services hospitaliers (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
Madame Sylvie MARQUET, technicienne de laboratoire (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
Monsieur Laurent MARTINELLI, adjoint technique de 1ère classe (Mairie de Thonon-les-Bains)
Monsieur Antoine MASSON, adjoint technique principal de 2ème classe (Mairie d' Annecy)
Mademoiselle Céline MAYET, adjoint administratif principal de 2ème classe (Mairie d' Annemasse)
Madame Laurence MEDORI, assistant socio-éducatif principal (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Xavier MIGUET, technicien (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Gérard MILLERET, agent de maîtrise (Mairie de Rumilly)
Madame Annick MINOT, agent de maîtrise (Mairie de Gaillard)
Mademoiselle Laurence MOMON, adjoint administratif de 2ème classe (Mairie de Chamonix)
Madame Catherine MONACO, aide-soignante de classe supérieure (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
Madame Lucienne MORBELLI, agent social de 2ème classe (Mairie d' Evian-les-Bains)
Monsieur Marc MOREL, adjoint technique principal de 2ème classe (Mairie de Thonon-les-Bains)
Monsieur Jean-Jacques MORET, technicien principal 1ère classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Catherine MORGANTE-ROSE, conseiller socio-éducatif (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Armand MOTTIEZ, adjoint technique de 2ème classe (Maire de La Chapelle d'Abondance)
Monsieur Yves MOULIN, adjoint technique principal de 2ème classe (Mairie d' Annemasse)
Madame Cécile MOULLIER, adjoint technique principal de 1ère classe (Mairie de Chamonix)
Monsieur Jean-Pierre MULLER, attaché (Conseil général de la Haute-Savoie)
Mademoiselle Patricia NIVIERE, aide-soignante de classe exceptionnelle (Centre hospitalier intercommunal Annemasse-Bonneville)
Madame Sylvie ODE, rédacteur (Mairie d' Annemasse)
Madame Florence OP DE BECK, adjoint technique de 1ère classe (Communauté de communes Faucigny-Glières)
Madame Isabelle PARMENTIER, rédacteur territorial (Mairie de Thonon-les-Bains)
Madame Isabelle PEDRON, Adjoint administratif 1ère classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Jean-François PERILLAT-BOITEUX, adjoint technique principal de 1ère classe (Communauté de communes Faucigny-Glières)
Monsieur Pascal PERRET, adjoint technique principal 2ème classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Thierry PERRIN, adjoint technique principal de 2ème classe (Mairie d' Annecy)
Madame Priscilla PESSEY, adjoint administratif principal de 1ère classe (Mairie de La Clusaz)
Madame Laura PHILIPPE, adjoint d'animation de 2ème classe (Mairie d' Annecy-le-Vieux)
Monsieur Stéphane PICUT, ouvrier professionnel qualifié (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
Madame Florence PIERRE, infirmière (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
Monsieur Eric PLICH, agent de maîtrise principal (Mairie de Faverges)
Madame Valérie POLICARPO, aide-soignante (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
Madame France POMEL, ATSEM 1ère classe (Mairie de Magland)
Monsieur Patrick PRACHE, aide-soignant (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
Madame Véronique PROST, aide-soignante de classe supérieure (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
Madame Christine PROVENAT, adjoint technique principal de 2ème classe (Mairie d' Annecy)
Madame Pascale RAMIREZ, adjoint administratif (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
Madame Bernadette RASSAT, rédacteur (Mairie de Rumilly)
Mademoiselle Stéphanie RAVANEL, auxiliaire de puériculture (Mairie de Chamonix)
Monsieur Yvan REBOUL, adjoint technique principal de 2ème classe (Mairie de Thonon-les-Bains)
Madame Catherine REBOUL, secrétaire médicale de classe supérieure (Hôpitaux du Léman)
Monsieur Norbert REGO, adjoint technique principal de 2ème classe (Mairie de La Clusaz)
Monsieur Jean-François REMILLON, adjoint technique 1ère classe (Communauté de communes du Pays de la Fillière)
Madame Florence REY, aide-soignante (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
Madame Mireille REY-GORREZ, ATSEM de 1ère classe (Mairie de Cran-Gevrier)
Madame Nathalie RICHARD, préparatrice en pharmacie (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
Madame Marie-Thérèse RIOUFRAYS, technicienne de laboratoire de classe supérieure (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
Monsieur Pascal ROMANO, animateur chef (Mairie d'Ambilly)
Monsieur Xavier ROY, adjoint technique de 2ème classe (Mairie de Thonon-les-Bains)

Madame Marie-Yvonne RUBIN, adjoint technique principal de 2ème classe (Mairie de Chatel)
 Madame Thérèse RUBIN-DELANCHY, auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe (Mairie de Seynod)
 Madame Martine RUFFIER, attaché territorial (Mairie de Larringes)
 Madame Edwige SABLONE, ATSEM principal de 2ème classe (Mairie d' Annemasse)
 Madame Véronique SACHE, adjoint administratif de 1ère classe (Mairie de Thonon-les-Bains)
 Monsieur Richard SCHMITT, adjoint technique principal de 2ème classe (Mairie d' Annemasse)
 Monsieur Denis SEGALLA, technicien principal de 1ère classe (Mairie de Seynod)
 Madame Martine SERVOZ, secrétaire médicale de classe exceptionnelle (Hôpitaux du Léman)
 Madame Nicole SIGNORET, médecin de 1ère classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Pierre SIMONNET, agent de maîtrise principal (Mairie d' Annemasse)
 Madame Marie-Pierre SOCQUET-CLERC, aide-soignante de classe supérieure (EHPAD les monts argentés, Megève)
 Mademoiselle Marie-Noëlle SOGHOMONIAN, assistante spécialisée d'enseignement artistique (Mairie de Chamonix)
 Madame Irène SOUDRY, rédacteur principal (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Denis SPORTIELLO, agent de maîtrise (Mairie d' Annecy-le-Vieux)
 Madame Annie SUATON, ATSEM principal de 2ème classe (Mairie de Thorens-Glières)
 Madame Véronique SULISTA, auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe (Mairie d' Annemasse)
 Monsieur Laurent THABUIS, agent de maîtrise (Mairie d' Annecy-le-Vieux)
 Mademoiselle Carine THADOME, infirmière diplômée d'Etat (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
 Mademoiselle Valérie THERIN, adjoint administratif de 2ème classe (Maire de La Chapelle d'Abondance)
 Madame Nathalie THEVENOD, rédacteur (Mairie de Gaillard)
 Madame Sylvie THIERSTEIN, infirmière diplômée d'Etat (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
 Madame Marie-Claire TOCHET, adjoint technique principal de 2ème classe (Mairie de Chatel)
 Madame Véronique TRICOT, secrétaire médicale de classe normale (Hôpitaux du Léman)
 Mademoiselle Marie-Claude TROSSET, rédacteur chef (Mairie de Ballaison)
 Madame Isabelle VALCESCHINI, adjoint administratif principal de 2ème classe (Mairie d' Annecy-le-Vieux)
 Madame Ghislaine VINCENT, rédacteur (Mairie de Metz-Tessy)
 Monsieur Etienne VOISIN, adjoint technique principal 2ème classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Alain VUAGNOUX, adjoint technique principal 2ème classe (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Jean-Marc VUILLERMOZ, adjoint technique de 1ère classe (Mairie de Thonon-les-Bains)
 Madame Madeleine VULLIEZ, secrétaire de mairie (Mairie de Ballaison)
 Monsieur Fabrice ZORTEA, agent de maîtrise (Mairie de Saint-Jeoire-en-Faucigny)

Article 3: Monsieur le secrétaire général et Monsieur le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le préfet

Philippe DERUMIGNY

1



Préfecture de la Haute- Savoie

Arrêté n ° 2011363-0002

**signé par Préfet de la Haute- Savoie
le 29 Décembre 2011**

**préfecture de la Haute- Savoie
DRHBM direction des ressources humaines, du budget et des mutualisations
bureau de l'organisation administrative BOA**

Arrêté portant délégation de signature au titre des articles 5 et 100 du décret du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique à M. Thierry ALEXANDRE, directeur départemental des territoires de la Haute- Savoie, pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Direction des ressources humaines
du budget et des mutualisations

Bureau de l'organisation administrative
Références : BOA/JCB (DOS DDT)

Anncsey, le 29 décembre 2011

LE PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de la Légion d'honneur

ARRETE N° 2011363-0002

portant délégation de signature au titre des articles 5 et 100 du décret du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique à M. Thierry ALEXANDRE, directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie, pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses

VU le code des marchés publics et les textes subséquents ;

VU la loi organique n° 2001.692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances;

VU la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions modifiée, notamment son article 4;

VU le décret n° 62.1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique modifié par le décret n° 92-1369 du 19 décembre 1992,

VU le décret n° 90.232 du 15 mars 1990, portant application de l'article 69 de la loi de finances n° 89.235 du 29 décembre 1989, relatif à l'organisation administrative et financière du compte de commerce "opérations industrielles et commerciales des direction départementales de l'Équipement";

VU le décret n° 2005.54 du 27 janvier 2005 relatif au contrôle financier au sein des administrations de l'État et ses arrêtés du :

- 1) 29 juillet 2008 relatif au contrôle financier des programmes et des services du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer ;
- 2) 29 juillet 2008 relatif au contrôle financier des programmes et des services du ministère de l'agriculture et de la pêche;
- 3) 29 décembre 2005 relatif au contrôle financier des programmes et services du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative ;
- 4) du 29 décembre 2005 relatif au contrôle financier des programmes et des services du ministère de l'écologie et du développement durable ;
- 5) 29 juillet 2008 relatif au contrôle financier des programmes et services du ministère de la justice ;
- 6) 29 juillet 2008 relatif au contrôle financier des programmes et des services du ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement ;
- 7) 29 juillet 2008 relatif au contrôle financier des programmes et services du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie
- 8) 29 juillet 2008 relatif au contrôle financier des programmes et services du premier ministre ;

VU le décret n° 2004.374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services et organismes publics de l'État dans les régions et les départements modifié par les décrets n° 2005.1621 du 22 décembre 2005 et n° 2008.158 du 22 février 2008 ;

VU le décret n° 2004.1053 du 5 octobre 2004 relatif aux pôles régionaux de l'État et à l'organisation de l'administration territoriale dans les régions ;

VU les schémas d'organisation financière des budgets opérationnels de programme ;

VU le décret n° 98.81 du 11 février 1998 relatif à la prescription des créances sur l'État, les départements, les communes et les établissements publics et relatif aux décisions prises par l'État en matière de prescription quadriennale ;

VU le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, Préfet, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie ;

VU le décret n° 99.89 du 8 février 1999 pris pour l'application de l'article 3 du décret n° 98.81 du 11 février 1998 relatif à la prescription des créances sur l'État, les départements, les communes et les établissements publics et relatif aux décisions prises par l'État en matière de prescription quadriennale ;

VU les arrêtés interministériels portant règlement de comptabilité publique pour la désignation des ordonnances secondaires et leurs délégués des ministères :

- de l'Urbanisme, du Logement et des Transports en date du 21 décembre 1982 ;
- de l'Agriculture et de la Pêche en date du 02 mai 2002 ;
- de l'Environnement en date du 27 janvier 1992 ;
- de la Jeunesse et des Sports du 23 mars 1994 ;
- de la Justice en date du 29 décembre 1998, modifié par l'arrêté du 10 octobre 2000 ;
- du Premier Ministre et de l'Économie, des Finances, et de l'Industrie du 29 avril 1999 ;

VU le décret 2008.1234 du 27 novembre 2008 relatif à la fusion des directions départementales de l'Équipement et des directions départementales de l'Agriculture et la Forêt dans certains départements ;

VU le décret n° 2009.1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU l'arrêté du Premier ministre du 14 novembre 2011 portant nomination de M. Thierry ALEXANDRE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, en qualité de directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2011353-0007 du 19 décembre 2011 portant organisation des directions départementales interministérielles de la Haute-Savoie ;

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la préfecture de la Haute-Savoie,

ARRETE

Article 1 : Délégation de signature est donnée à M. Thierry ALEXANDRE, directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie, en tant que responsable d'unité opérationnelle (RUO) pour procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses de l'État (y compris les décisions d'opposition ou de relèvement de la prescription quadriennale) imputées sur les missions et programmes suivants :

Mission	Programme	n°	BOP	Niveau
Agriculture, pêche, alimentation, forêt et affaires rurales (03)	Forêt	149	Forêt	Régional
	Économie et développement durable de l'agriculture, de la pêche et des territoires	154	DRAAF	Régional
	Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	215	Fonctionnement DRAAF	Régional
			Fonctionnement	Central
			Communication	Central
Sécurité et qualité sanitaire de l'alimentation	206	DGAL / Alimentation	Central	
Écologie, développement et aménagement durables (23)	Urbanisme, paysage, eau et biodiversité	113	Urbanisme, Aménagement et Sites	Régional
			Urbanisme, Paysage, Eau et Biodiversité	Régional
	Prévention des risques	181	Prévention des risques	Régional
	Infrastructures et services de transports	203	Infrastructures routières	Central
			Infrastructures et services de transport	Régional
	Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer	217	Personnel et fonctionnement des directions régionales	Régional
Politiques de développement durable			Central	
Écologie, développement et aménagement durables (09)	Sécurité et circulation routières	207	Sécurité et Circulation Routière	Central
			Sécurité et Circulation Routière	Régional
Direction de l'action du gouvernement (12)	Moyens mutualisés des administrations déconcentrées	333	SGAR	Régional
Ville et Logement (23)	Développement et amélioration de l'offre de logement	135	Études locales et logement social	Régional
			Lutte contre l'habitat indigne et contentieux	Central
Ville et Logement (39)	Politique de la ville	147	Politique de la ville	Régional
Sports, Jeunesse et Vie Associative (35)	Sport	219	Pilotage central Sports	National

Mission	Programme	n°	BOP	Niveau
Gestion des finances publiques et des ressources humaines (07)	Fonction publique	148	SGAR (RIA)	Régional
	Entretien des bâtiments de l'État	309	SGAR - Entretien des bâtiments de l'État	Régional
Gestion du patrimoine immobilier de l'État (07)	Dépenses immobilières	723	Contribution aux dépenses immobilières	National

() Les chiffres entre parenthèse correspondent au code numérique des ministères auxquels sont rattachés les missions.

Article 2 : Nonobstant les dispositions de l'article 1 du présent arrêté, demeurent soumis à la signature du préfet :

- les arrêtés attributifs de subvention et les lettres de notification de ces arrêtés à leur bénéficiaires, pour :
 - l'élaboration et la mise en œuvre de la politique locale de sécurité routière (Document Général d'Orientations, Plan Départemental d'Actions de la Sécurité Routière, REAGIR, LABEL-VIE)
 - la politique de la ville et du développement social urbain;
- les baux d'engagement de location d'un montant supérieur à 10 000 €
- les décisions de vente ou d'acquisitions immobilières d'un montant supérieur à 50 000 €
- la signature des ordres de réquisition du comptable public assignataire prévus à l'article 66, alinéa 2 du décret du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;
- les conventions avec les personnes privées, physiques ou morales, prévoyant l'octroi d'une aide financière de l'État ;
- la signature des décisions de passer outre aux refus de visa du contrôleur financier local et de la saisine préalable du ministre en vue de cette procédure ;
- la signature des conventions à conclure au nom de l'État, que ce dernier passe avec le Département ou l'un de ses établissements publics ;
- les transactions d'un montant supérieur à 15 000 €.

Article 3 : Toute affaire revêtant une importance particulière devra être portée à la connaissance du préfet de la Haute-Savoie, pour donner lieu éventuellement à des directives de sa part.

Article 4 : En application de l'article 44 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, M. le directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie peut sous sa responsabilité subdéléguer sa signature aux fonctionnaires et agents de l'État de son service. La désignation de ces agents sera portée à la connaissance du Préfet et leur signature sera accréditée auprès des directeurs généraux des Finances Publiques de l'Isère et de la Haute-Savoie.


Article 5 : Un compte-rendu d'utilisation des crédits pour l'exercice budgétaire me sera adressé trimestriellement. Il sera fondé sur les requêtes INDIA.

Article 6 : Le présent arrêté est applicable à compter du 1er janvier 2012.

Article 7 : L'arrêté préfectoral n° 2010.3418 du 20 décembre 2010 est abrogé à compter de cette même date.

Article 8 : M. le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Savoie et M. le directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Savoie.

Le Préfet,
Philippe DERUMIGNY





Préfecture de la Haute- Savoie

Arrêté n ° 2011363-0003

**signé par Préfet de la Haute- Savoie
le 29 Décembre 2011**

**préfecture de la Haute- Savoie
DRHBM direction des ressources humaines, du budget et des mutualisations
bureau de l'organisation administrative BOA**

Arrêté relatif à l'évaluation des besoins au sein
de la direction départementale des territoires
de la Haute- Savoie



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Direction des ressources humaines
du budget et des mutualisations

Bureau de l'organisation administrative
Références : BOA/JCB (DOS BESOINS DDT)

Anney, le 29 décembre 2011

LE PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de la Légion d'honneur

ARRETE N° 2011363-0003

relatif à l'évaluation des besoins au sein de la direction départementale des territoires de la Haute-Savoie

VU le code des marchés, notamment ses articles 5, 27 et 28 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services dans les Régions et les Départements ;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, Préfet, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté du Premier ministre du 14 novembre 2011 portant nomination de M. Thierry ALEXANDRE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, en qualité de directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2011353-0007 du 19 décembre 2011 portant organisation des directions départementales interministérielles de la Haute-Savoie ;

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la préfecture de la Haute-Savoie,

ARRETE

Article 1 : Pour les besoins de fournitures et de services relevant des Ministères :

- 1) de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement
- 2) de l'Agriculture, l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire
- 3) de la Ville
- 4) de l'Économie, des Finances et de l'Industrie
- 5) du Travail, de l'Emploi et de la Santé
- 6) des Sports
- 7) de la Justice et des Libertés
- 8) de l'Intérieur, de l'Outre Mer, des Collectivités Territoriales et de l'Immigration

et les besoins relevant des services du Premier Ministre, le niveau d'évaluation permettant de définir les procédures de passation et de publicité des marchés publics sera celui de la direction départementale des territoires pour laquelle une compétence d'ordonnateur secondaire a été déléguée à son directeur, M. Thierry ALEXANDRE.

M. Thierry ALEXANDRE sera chargé de déterminer les fournitures et les services qui peuvent être considérés comme homogènes soit en raison de leurs caractéristiques propres, soit parce qu'ils constituent une unité fonctionnelle. Les caractéristiques propres et les unités fonctionnelles seront déterminées par ses soins.

Pour les services et les fournitures liés à des opérations de construction, une unité fonctionnelle pourra être créée dans les mêmes conditions que les opérations de travaux décrites à l'article 2 du présent arrêté. Le niveau d'évaluation sera alors déterminé au niveau de chaque unité fonctionnelle.

Article 2 : Les opérations de travaux relevant des Ministères :

- 1) de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement
- 2) de l'Agriculture, l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire
- 3) de la Ville
- 4) de l'Économie, des Finances et de l'Industrie
- 5) du Travail, de l'Emploi et de la Santé
- 6) des Sports
- 7) de la Justice et des Libertés
- 8) de l'Intérieur, de l'Outre Mer, des Collectivités Territoriales et de l'Immigration

et des travaux relevant des services du Premier Ministre, lorsqu'elles n'ont pas été définies par les administrations centrales de ces ministères seront déterminées par M. Thierry ALEXANDRE, directeur départemental des territoires de la Haute Savoie.

Article 3 : M. Thierry ALEXANDRE, directeur départemental des territoires de la Haute Savoie est chargé de mettre en œuvre les procédures de passation et d'exécution des marchés visés aux articles 1 et 2 ci dessus. Il devra notamment déterminer les modalités de publicité et de mise en concurrence des marchés passés selon la procédure adaptée.

Article 4 : Le présent arrêté est applicable à compter du 1er janvier 2012.

Article 5 : L'arrêté préfectoral n° 2011110.0014 du 20 avril 2011 est abrogé à compter de cette même date.

Article 6 : M. le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Savoie, M. le directeur général des Finances Publiques de la Haute Savoie, M. le directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Savoie.

Le Préfet,

Philippe DERUMIGNY



Préfecture de la Haute- Savoie

Arrêté n °2011363-0004

**signé par Préfet de la Haute- Savoie
le 29 Décembre 2011**

**préfecture de la Haute- Savoie
DRHBM direction des ressources humaines, du budget et des mutualisations
bureau de l'organisation administrative BOA**

Arrêté portant délégation de signature pour
l'exercice des attributions du représentant du
pouvoir adjudicateur au sein de la direction
départementale des territoires de la Haute-
Savoie



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Direction des ressources humaines
du budget et des mutualisations

Bureau de l'organisation administrative
Références : BOA/JCB (DOS PA DDT)

Annecy, le 29 décembre 2011

LE PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de la Légion d'honneur

ARRETE N° 2011363-0004

portant délégation de signature pour l'exercice des attributions du représentant du pouvoir adjudicateur au sein de la direction départementale des territoires de la Haute-Savoie

VU le code des marchés publics, notamment ses articles 2 et 5 ;

VU le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret du 21 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, Préfet, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie ;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU l'arrêté du Premier ministre du 14 novembre 2011 portant nomination de M. Thierry ALEXANDRE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, en qualité de directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2011353-0007 du 19 décembre 2011 portant organisation des directions départementales interministérielles de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2011363-0003 du 29 décembre 2011 relatif à l'évaluation des besoins au sein de la direction départementale des territoires de la Haute-Savoie ;

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la préfecture de la Haute-Savoie,

ARRETE

Article 1 : Délégation de signature est donnée à M. Thierry ALEXANDRE, directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie, à l'effet de signer :

- 1) tous les marchés et accord cadres de travaux, de fournitures et de services passés selon une procédure adaptée passés au nom de l'État et tous les actes dévolus à la personne responsable du marché ou la personne publique ou le représentant du pouvoir adjudicateur, par les cahiers des clauses administratives générales,
 - 2) les conventions constitutives des groupements de commandes publiques auxquels participera la direction départementale des territoires de la Haute-Savoie tel que cela est prévu à l'article 8 du code des marchés publics.
- pour les affaires relevant des ministères :
 - de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement
 - de l'Agriculture, l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire
 - de la Ville
 - de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du Travail, de l'Emploi et de la Santé
 - des Sports
 - de la Justice et des Libertés
 - de l'Intérieur, de l'Outre Mer, des Collectivités Territoriales et de l'Immigration
 - pour les affaires relevant des services du Premier Ministre

dans le cadre des opérations pour lesquelles la compétence d'ordonnateur secondaire lui a été déléguée et pour les opérations immobilières des programmes 309 et 723 concernant la direction départementale des territoires et la cité administrative.


Article 2 : En application de l'article 44 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, monsieur le directeur départemental des territoires peut, sous sa responsabilité, subdéléguer sa signature aux fonctionnaires et agents de l'État de son service.

Article 3 : Nonobstant les dispositions des articles 1 et 2, demeurent soumis au visa préalable du Préfet, les marchés ou accords cadres passés selon une procédure de dialogue compétitif et tous les marchés et accords cadres dont le montant est supérieur à deux cent mille euros hors taxes (200 000 €) et toutes les pièces modificatives de ces derniers telles que les avenants et décisions de poursuivre.

Article 4 : Le présent arrêté est applicable à compter du 1er janvier 2012.

Article 5 : L'arrêté préfectoral n° 2011110.0015 du 20 avril 2011 est abrogé à compter de cette même date.

Article 6 : M. le secrétaire général de la Préfecture de la Haute-Savoie, MM. les directeurs généraux des Finances Publiques de l'Isère et de la Haute-Savoie, M. le directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Savoie.

Le Préfet,

Philippe DERUMIGNY



Préfecture de la Haute- Savoie

Arrêté n °2011357-0010

**signé par voir le signataire dans le document
le 23 Décembre 2011**

**préfecture de la Haute- Savoie
sous- préfecture de Thonon- les- bains
secrétaire général et secrétaire général adjoint + pôle protection des populations, sécurité
intérieure et sécurité civile**

arrêté autorisant l'adhésion de la commune de
Fessy et de la communauté de communes du
Pays d'Evian au SYMAGEV



PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Sous-préfecture de
Thonon-les-Bains

Thonon-les-Bains, le 23/12/2011

Arrêté n° 2011357-0010
Autorisant l'adhésion de la
commune de Fessy et de la
communauté de communes du Pays d'Evian
au SYMAGEV

Le PREFET de la HAUTE-SAVOIE
Chevalier de la Légion d'Honneur

- VU le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.5211-18;
- VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU le décret en date du 20 juillet 2005 portant nomination de Jean-Yves MORACCHINI en qualité de sous-préfet de Thonon-les-Bains ;
- VU le décret en date du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, Préfet, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie ;
- VU les délibérations en date du 23 septembre 2011 du conseil communautaire de la communauté de communes du Pays d'Evian, et du 10 octobre 2011 du conseil municipal de Fessy, sollicitant l'adhésion au syndicat mixte des gens du voyage sédentarisés ou non sédentarisés du Chablais (SYMAGEV) ;
- VU les délibérations en date du 12 octobre 2011 du comité syndical du SYMAGEV qui accepte ces adhésions;
- VU les délibérations concordantes :
- du conseil municipal de Brenthonne – 25 octobre 2011;
 - du conseil municipal de Lully – 2 novembre 2011 ;
 - du conseil municipal de Lugrin – 3 novembre 2011 et 15 décembre 2011 ;
 - du conseil municipal de Maxilly-sur-Leman – 10 novembre 2011 ;
 - du conseil municipal de Publier – 21 novembre 2011 ;
 - du conseil municipal d'Evian-les-Bains – 21 novembre 2011 ;
 - du conseil municipal de Marin – 21 novembre 2011;
 - du conseil municipal de Neuvecelle – 2 décembre 2011 ;
 - du conseil municipal de Thonon-les-Bains – 14 décembre 2011 ;
 - du conseil communautaire du Bas-Chablais – 12 novembre 2011 ;
 - du conseil communautaire des Collines du Léman – 14 novembre 2011 ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2010-3308 du 06 décembre 2010 portant délégation de signature ;

ARRETE

Article 1er:

Est autorisée l'adhésion de la commune de Fessy et de la Communauté de communes du Pays d'Evian au SYMAGEV.

Article 2 :

La communauté de communes du Pays d'Evian se substitue à ses communes membres déjà adhérentes au SYMAGEV.

La composition du SYMAGEV est désormais la suivante :

- communauté de communes du Bas-Chablais,
- communauté de communes des Collines du Léman,
- communauté de communes du Pays d'Evian,
- commune de Thonon-les-Bains,
- commune de Brenthonne,
- commune de Fessy,
- commune de Lully ;

Article 3 :


- Mme la Présidente du SYMAGEV,
- M. le Président de la communauté de communes du Bas-Chablais,
- M. le Président de la communauté de communes des Collines du Léman,
- M. le Président de la communauté de communes du Pays d'Evian,
- MM. et Mme les maires de Brenthonne, Evian-les-Bains, Fessy, Lugrin, Lully, Marin, Maxilly-sur-Léman, Neuvecelle, Publier, Thonon-les-Bains,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont copie sera adressée à :

- M. le Trésorier Payeur Général du département de la Haute-Savoie,
- la direction du contrôle, des relations avec les collectivités locales et des affaires européennes – Préfecture de la Haute-Savoie.

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Haute-Savoie.

Pour le préfet, et par délégation,
le sous-préfet,



JEAN-YVES MORACCHINI